



n° **75**

BULLETIN
DE LIAISON

avril

2020

SOMMAIRE

- | | | |
|-------|---|--------------------|
| p. 3 | Éditorial | Gérard Poitrenaud |
| p. 4 | Sur les traces du roi Arthur... en Bourgogne | Jean-Louis Alliot |
| p. 8 | Les institutions de l'État éduen au milieu du 1er siècle av. J.-C. | Emmanuel Arbabe |
| p. 14 | Vénus, Mercure et le dioscure immortalisé | Philippe Jouët |
| p. 18 | Lugh et les paysages sacrés dans l'imagination irlandaise | Patricia Nolan |
| p. 27 | À propos de la lyre des anciens Celtes | Jean-Paul Savignac |
| p. 34 | Des dragons, en particulier celtiques | Bernard Sergent |
| p. 40 | Le vaisseau inépuisable. La mémoire des mythes celtiques dans la littérature anglaise | Elmar Schenkel |
| p. 45 | Réactualisation des statuts des AEC | |
| p. 49 | Infos : Du nouveau chez les anciens Celtes | |

AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Association régie par la loi de 1901

Siège social : École pratique des Hautes Études (Sorbonne) IV^e section

Sciences historiques et philologiques

Adresse de correspondance : AEC c/o Jaroslava Josypyszyn

179, rue de Tolbiac – 75013 Paris

Tél. 06 37 78 29 47 – e-mail slava.josy@orange.fr

Depuis le IX^e congrès International d'Études Celtiques qui s'est déroulé à Paris en 1991, notre association s'attache à diffuser les résultats des recherches scientifiques sur les peuples celtes de l'Antiquité au Moyen-Âge. Elle regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Nos activités incluent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences et de voyages d'étude. Le mot « Amis » montre qu'il s'agit de connaissances sur un ensemble de peuples que nous considérons comme constitutif de notre culture et de notre identité. Le professeur Venceslas Kruta, créateur de notre association et son président emblématique jusqu'à l'année dernière écrit que la curiosité, la passion du savoir et de savoir sont les moteurs essentiels du progrès scientifique. C'est dans cet esprit que nous désirons poursuivre une approche pluridisciplinaire. Notre mission peut être de donner des clés pour mieux comprendre les traces du passé celtique : monuments, écrits, images, afin que chacun devienne un gardien vigilant de ce trésor à transmettre aux prochaines générations.

Membres fondateurs

Edouard BACHELLERY †

Léon FLEURIOT †

Venceslas KRUTA

M. Paul-Marie DUVAL †

M. Michel LEJEUNE †

M. Pierre-Yves LAMBERT

Président d'honneur

Venceslas KRUTA

Membres d'honneur du conseil scientifique

Michel EGLOFF

Pierre-Yves LAMBERT

Conseil d'administration

Président

Conseiller scientifique

Conseiller scientifique

Conseiller scientifique

Secrétaire

Secrétaire adjointe

Trésorier

Membre

Gérard POITRENAUD

Jean-Jacques CHARPY

Jean HAUDRY

Jacques LACROIX

Jaroslava JOSYPYSZYN

Annie DESFORGES

Axelle BARBIÉ de PRÉAUDEAU

Anne de GIRY

Rédacteur en chef, responsable du bulletin

Gérard POITRENAUD

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs

© Amis des Études Celtiques

I.S.S.N. 1270 – 82

Chers Amis des Études Celtiques,

En mon nom et au nom du conseil d'administration, je viens vous adresser ce bref message. J'espère que vous êtes en bonne santé, vous et vos proches, et que votre situation matérielle ne va pas souffrir de la crise économique qui se dessine. En ces jours difficiles, je vous dis, surtout, prenez soin de vous.

Les circonstances exceptionnelles nous ont forcés à annuler notre « Apéritif celtique » du 19 mars et à reporter notre Journée d'Étude qui était prévue le 16 mai. Il n'est pas possible à ce jour de fixer une nouvelle date, mais, si les conditions sanitaires le permettent, nous tâcherons de la reprogrammer le plus tôt possible en fonction de la disponibilité des intervenants. Nous ne renoncerons en rien à nos activités.

Nous projetons aussi d'organiser notre repas « gaulois » au début du mois de décembre et de tenir notre AG par la même occasion. Nous vous tiendrons bien sûr informés.

Tout est en souffrance, mais nous pensons qu'il faut rester serein et resserrer nos liens, qu'il importe de garder le cap et d'entretenir le feu de notre passion commune. C'est pour cette raison que nous avons tenu à publier et à diffuser ce bulletin depuis l'Occitanie. Je salue et remercie les auteurs et ceux qui ont contribué à la fabrication de ce numéro.

Afin de remplacer les anciens statuts devenus obsolètes, M. Jean-Louis Alliot a préparé une version renouvelée qui a été discutée et révisée par M. Jacques Lacroix et moi-même. Ces nouveaux statuts sont publiés dans ce bulletin afin que vous ayez le temps d'en prendre connaissance et de vous faire une opinion avant leur validation par un vote lors la prochaine assemblée générale.

Votre soutien à notre association est plus que jamais vital, mais aussi votre participation active à sa gestion. Même sans cette épidémie, la situation en ces temps de transition est extrêmement tendue, et il va être absolument impossible de continuer sans la venue au conseil d'administration d'au moins trois personnes motivées pour pouvoir faire vraiment bouger les lignes. Il sera aussi indispensable d'avoir parmi elles une personne possédant une véritable compétence en matière de gestion et d'organisation. Contactez-moi d'urgence par email : gerard.poitreau@orange.fr

À très bientôt,

Gérard Poitreau

Sur les traces du roi Arthur... en Bourgogne

Et si la dernière demeure du roi Arthur était à Avallon en Bourgogne ? Telle est la thèse que développe Marilyn Floyd, une résidente anglaise installée dans la région de l'Yonne depuis l'an 2000, dans son ouvrage intitulé *Sur les traces du roi Arthur, Avallon en Bourgogne* (Books sans Frontière BSF Publishing). Reprenant la thèse de Geoffrey Ashe *The discovery of King Arthur* (Sutton PUBLISHING Gloucester England 2005), Marilyn Floyd s'est livrée à une véritable enquête littéraire, historique et topographique, enfin mythologique et religieuse. Elle se réfère à la première mention d'Avalon en 1136 par Geoffrey de Monmouth (1100-1155) dans son « Histoire des rois de Bretagne » et à la découverte en 1191, à Glastonbury en Angleterre, de deux tombes dont l'une présente une croix avec la mention : « Ci-gît le fameux roi Arthur dans l'île d'Avalon ». Or, force est de rappeler que Glastonbury n'est pas une île et que le seul Avallon connu au V^e siècle était Avallon en Bourgogne, plus exactement *Aballo* que l'on peut traduire par « la pommeraie », en langue celte, synonyme de lieu paradisiaque.

Si Geoffrey de Monmouth est le premier à mentionner Avalon, il n'était pas le premier à parler d'Arthur. Il fait référence à des livres très anciens en langue brittonique ayant appartenu au moine Gildas ou à l'historien Bède le Vénérable, auteur du *De Excidio Britanniae* vers 546. Par ailleurs, le premier document relatant les exploits d'Arthur et citant des noms de lieux est l'œuvre de Nennius, un moine gallois, vers 830 dans son *Historia Brittonum* où il donne le nom de 12 batailles engagées par le « dux bellorum », le chef de guerre. Le seul personnage historique qui pourrait être assimilé à Arthur serait, selon Marilyn Floyd, Arthur Rhiotamus, chef suprême de l'île de Bretagne qui a réellement vécu au V^e siècle et dont la dernière trace est un combat perdu dans la vallée de la Loire, combat perdu l'obligeant à se réfugier à l'Est chez les Burgondes.



Dans un autre ouvrage de Geoffrey de Monmouth, la *Vita Merlini* en 1152, Avalon est un sanctuaire de guérison sous l'autorité de la Fée Morgane. Selon la légende, Uther Pendragon, le père d'Arthur a été envoyé en Armorique pour être élevé par le roi Budicius. Il est probable qu'Arthur, comme son père a été lui aussi envoyé en Armorique pour recevoir une éducation auprès de son cousin Hoël. Le jeune Roi Arthur passe les premières années de son règne à remettre de l'ordre dans l'île de Bretagne.

Encouragé par ses victoires sur les Pictes, les Écossais et les Saxons, il décide de conquérir la Gaule et remporte avec son cousin une première victoire à Paris contre Frolo, un tribun romain. Il séjourne 9 années en Gaule avant de revenir dans l'île de Bretagne, auréolé de gloire. Il revient ultérieurement en Gaule, débarque à Barfleur avec l'intention de se rendre à Rome, se trouve rejoint par des armées venues de toute la Gaule et remporte une bataille avec beaucoup de difficultés à Autun. Contraint de regagner une nouvelle fois l'île de Bretagne après avoir appris que la reine Guenièvre le trompait avec Mordred, il combat ce dernier lors de la bataille de Camblan où il est mortellement blessé. « On le porte sur l'île d'Avalon afin que ses blessures soient pansées ». Voilà brièvement rappelée la légende.

Riothamus aurait régné entre 454 et 470. Venu en Gaule (Marlyn Floyd parle en fait de manière prématurée de la France) avec 12 000 hommes à la demande de l'empereur romain, il aurait combattu avec les Romains, les Francs et les Burgondes contre les Wisigoths venus du sud. Son armée, après avoir remonté la Loire et occupé Bourges, fut écrasée par l'armée d'Euric roi des Wisigoths. Il se serait rendu avec le reste de son armée chez les Burgondes. Il est certes difficile de faire coïncider la légende et ces faits historiques, mais en ces temps troublés les alliances entre Romains et Barbares étaient fluctuantes...

Pourquoi Geoffrey de Monmouth évoque-t-il à deux reprises Avalon en ces termes ?

- Avant une bataille livrée contre les Saxons : « Il ceignit son épée sans pareille appelée Caliburn qui fut forgée dans l'île d'Avalon. »
Sur ce dernier point, il est établi que la région était connue pour ses extractions du minerai de fer et cette mention ne peut surprendre. La ville de Vézelay,

**Vercellacus* doit-elle son nom à un riche romain ou au dieu gaulois Ver-Sucellus, le grand Forgeron ?

- Et après son dernier combat :

« On le porte sur l'île d'Avalon afin que ses blessures soient pansées ».

Avallon dans l'Yonne se présente comme un promontoire granitique aux portes du Morvan, cerné par deux affluents du Cousin dont le débit devait être plus important qu'aujourd'hui, mais ce n'est pas une île ! Cependant, Avallon est au centre d'un monde imprégné de mythologie. Bélénos est honoré à Beaune, Taranis à Saint-Père-sous-Vézelay. Sur le Montmarte, à quelques kilomètres, un temple est consacré à Mars. Avec l'arrivée du christianisme, la foi religieuse a été entretenue par saint Martin et saint Germain tandis que Girart de Roussillon apportera à Avallon les reliques de saint Lazare et à Vézelay les reliques de sainte Madeleine. Cependant, avant de devenir un des plus hauts lieux de pèlerinage de la chrétienté, la région était depuis l'époque la plus haute antiquité un lieu de culte qui pourrait être comparé à celui des sources de la Seine, où l'on sait que la déesse Sequana était honorée ainsi qu'en atteste la présence des centaines d'ex-voto qui ont pu en être extraits.

Marilyn Floyd établit un rapprochement avec la chanson de geste de Girart de Roussillon contemporaine de l'Histoire de Geoffrey de Monmouth et rédigée entre 1136 et 1180 qui relate la rivalité entre Charles le Chauve et Girart de Roussillon. On doit à l'éminent médiéviste, le professeur René LOUIS après une étude de ce texte et un examen de la topographie d'un site nommé Vaubeton à Saint-Père-sous-Vézelay, la découverte en 1934, d'un sanctuaire vieux de 4300 ans, les Fontaines Salées. Des cuvelages en bois datés de 2300 ans avant J.C. ont permis de comprendre comment ce lieu avait été exploité pour ses eaux miraculeuses chargées de sel et d'hélium. Un bassin circulaire et des artefacts permettent d'envisager que, dans une deuxième phase, cet endroit a pu être dédié à Taranis avant d'être aménagé en thermes gallo-romains. L'emplacement détruit lors des invasions barbares fut recouvert de terre au XIV^e siècle pour empêcher la population de s'approvisionner en sel.

Le site des Fontaines Salées, à proximité immédiate d'Avallon, lieu de guérison miraculeuse, a pu être le refuge du roi Arthur. Selon Marilyn Floyd, « Le roi Arthur et Arthur Rhotamus se rejoignent à Avallon et à Avallon leurs histoires disparaissent ». Toutes les hypothèses sont envisageables : Arthur guéri de ses

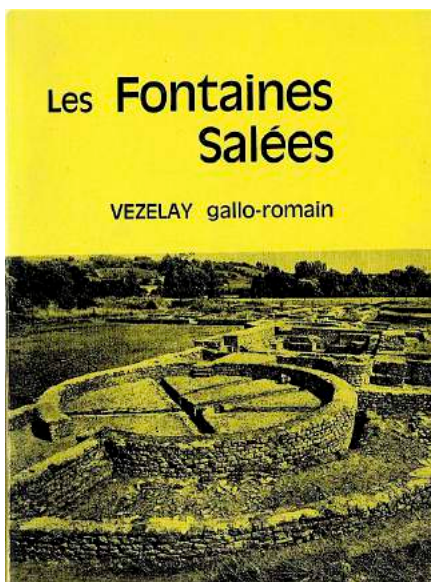
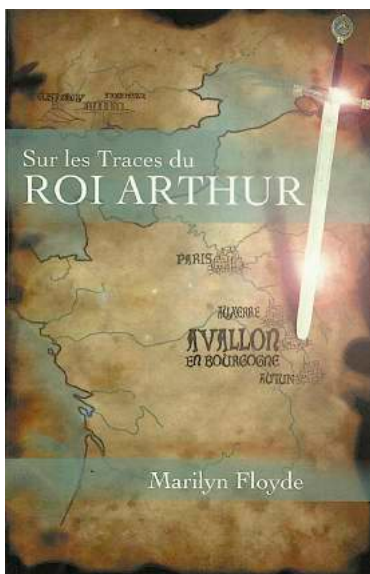
blessures a pu demeurer dans la région ou poursuivre le combat et son corps ramené bien après à Glastonbury.

Marilyn Floyd ne prétend nullement bouleverser la légende arthurienne. Son seul vœu en apportant, selon son expression, « sa pièce au puzzle » est d'inviter ses lecteurs à visiter tous ces sites historiques imprégnés de mythologie et de spiritualité.

Jean-Louis ALLIOT est Vice-Président de la SFAY (Société des Fouilles Archéologiques et des Monuments Historiques de l'Yonne)

La SFAY a été créée en 1935 pour entreprendre les fouilles sur le site des Fontaines Salées et en assurer l'exploitation jusqu'à ces dernières années. Aujourd'hui un centre d'accueil a été aménagé par les collectivités locales et il est ouvert au public.

Marilyn Floyd propose à ses lecteurs de retrouver les documents visuels sur le site www.kingarthursfrenchodyssey.com



Emmanuel Arbabe

Les institutions de l'État éduen au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.

La Gaule chevelue au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. montre un ensemble de peuples dont les institutions peuvent considérablement varier, mais que César réunit sous le vocable de cités (*ciuitates*). On peut discuter de la pertinence de ce terme latin qui renvoie à des réalités précises auxquelles la situation des peuples gaulois ne correspond pas toujours précisément, mais il est indéniable qu'il s'agit bien d'États parmi lesquels celui des Éduens était un des plus aboutis. Il faut dire que c'est sans doute le seul État gaulois protohistorique dont on peut tracer un portrait institutionnel et politique à peu près clair, au point que les conceptions courantes sur les institutions gauloises d'avant la conquête romaine souffrent d'un éduano-centrisme fort et ancien.

Ce portrait tient en quelques points principaux que l'on peut dégager au premier chef des commentaires césariens. L'archéologie et la numismatique permettent d'apporter quelques précisions utiles, mais il en sera peu question ici étant donné la brièveté de notre exposé.

Le sénat et les assemblées

Observons d'abord les structures collectives des Éduens, sénat et assemblées.

César mentionne des sénats (*senatus*) chez plusieurs peuples gaulois, dont les Éduens (*BG*, I, 31, 6). Notons que, s'il emploie le collectif *senatores* (une fois, pour les Nerviens), il n'emploie jamais le singulier, *senator*. Il a préféré en définir les membres comme des cavaliers (*equites*), car leur profil, en plus d'être aristocratique, est nettement guerrier. En fait, plutôt que d'anciens magistrats comme à Rome, il s'agit d'abord des chefs des grandes familles aristocratiques fortement implantées dans les subdivisions territoriales. Ce sénat éduen, comme d'ailleurs celui des autres peuples gaulois, est un organe de pouvoir majeur. Le parallèle des sénats vénète, lexovien, helvète et rème suggère qu'il avait la main sur les relations internationales, qu'il était responsable des alliances et des entrées

en guerre. Ainsi, en 52, c'est au sein du sénat éduen, lors de discussions menées par Convictolitavis, le magistrat suprême, que la décision est prise de sortir de l'alliance romaine et de se tourner contre César opposé alors à Vercingétorix. Le sénat tenait également une place centrale par son rôle dans la désignation des magistrats éduens. Ce sont en effet les sénateurs qui élisent le magistrat suprême (*BG*, VII, 33, 2-3) et qui nomment les chefs d'armées (cf. Litavicos, plus bas) soumis au chef militaire suprême.

César mentionne également une assemblée des Eduens (*concilium Haeduorum*, *BG*, V, 6, 2). C'est le seul peuple pour lequel nous avons explicitement cette information, mais on peut déduire l'existence d'une institution comparable chez les Bellovaques et les Éburons de Belgique. Le terme latin *concilium* nous oriente vers une assemblée populaire à très large recrutement. Les propos de César sur l'infirmité politique de la plèbe suggèrent cependant que seuls les hommes pleinement libres pouvaient s'y rendre, ce qui devait restreindre considérablement le nombre de participants. Les dépendants, de statuts variés, étaient en effet très nombreux dans le monde gaulois si l'on en juge d'après la situation de l'Helvétie Orgétorix qui en mobilisa à lui seul plus de 10 000 pour son procès. On ne peut cerner les pouvoirs de cette assemblée populaire dont on sait seulement que c'était le lieu où étaient discutées les affaires publiques (*BG* VI, 20, 3). Elle était présidée par les magistrats, donc le vergobret, qui décidait de ce dont il était bon de parler. Quelques indices permettent de supposer qu'il s'agit d'une assemblée différente de l'assemblée armée, mais cela n'est pas assuré.

Selon César, tous les peuples gaulois avaient une assemblée générale des combattants (*concilium armatum* *BG*, V, 56). Elle ne semble pas avoir eu de caractère délibératif et décisionnel, mais c'est là qu'était annoncée au peuple la décision d'entrer en guerre. Chez les Trévires, c'est le magistrat suprême qui la convoque (Indutiomarus, *BG*, V, 56). Mais comme ce dernier cumule les pouvoirs civils et militaires, on ignore qui, chez les Éduens où ces pouvoirs étaient séparés, s'en chargeait et la présidait. Un druide était également présent sans que l'on puisse préciser son rôle hormis celui de sacrifier aux dieux le dernier arrivé.

Les magistrats et le druide

À côté de ces structures collectives, les Éduens étaient dirigés par des magistrats. Les pouvoirs civil et militaire étaient ici séparés, contrairement à

d'autres peuples, comme les Trévires déjà évoqués. Les pouvoirs civils étaient tenus par un magistrat, le vergobret, et les pouvoirs militaires étaient confiés à un magistrat militaire que César qualifie de *dux* (chef).

Une vraisemblable erreur de copiste dans le manuscrit de *La guerre des Gaules* (BG, I, 16, 5) et des monnaies lexoviennes postérieures à la conquête ont fait penser qu'il y avait un collège de vergobrets, mais le reste des commentaires césariens prouve qu'il s'agit bien d'un magistrat unique. Suivant César qui parle de comices (*comitia*, BG, VII, 67, 7), il était élu pour un an, par le sénat, sous la présidence des druides, une fois que le vergobret sortant avait rendu ses pouvoirs. En tant que magistrat suprême (*summus magistratus*) il détenait les plus hauts pouvoirs civils. Habilité à prononcer des sentences de mort (BG, I, 16, 5), le vergobret a des attributions en matière de justice et de maintien de l'ordre. Il est présent au sénat, mais on ignore son rôle et ses attributions précises au sein du conseil. On sait en revanche qu'il avait une influence sur l'ordre du jour de l'assemblée populaire, ce qui laisse penser qu'il la présidait.

Le vergobret ayant l'interdiction de sortir du territoire, le commandement militaire était confié à un chef distinct. Ce dernier était, d'après Strabon (*Géogr.*, 4, 3), désigné par une assemblée populaire, selon toute logique l'assemblée armée. On ignore si son rôle était uniquement tactique ou s'il se mêlait de stratégie, voire de politique. Ce général en chef avait sous ses ordres des officiers que César nomme préfet des cavaliers (*praefectus equitum*) et préfet de l'infanterie (*praefectus pedestris*) et qui, si l'on suit l'exemple de Litavicos, étaient nommés par le sénat (BG, VII, 37, 7).

À côté de ces assemblées et de ces magistrats désignés se trouve un personnage aux attributions plus difficiles à cerner : le druide, dont l'étude repose en grande partie sur le cas de Diviciacos, seul druide historique connu, et sur l'excurus ethnographique du livre VI de *La guerre des Gaules*. Précisons avant toute chose que, contrairement à ce que beaucoup affirment, Diviciacos n'a pas pu être vergobret des Éduens. Plusieurs raisons s'y opposent en effet. D'abord parce qu'en 58, année de l'arrivée de César, il y a déjà un vergobret, Liscos, puis qu'en 57, Diviciacos mène l'armée éduenne chez les Bellovaques alors qu'une loi interdit au vergobret de sortir du territoire éduen. De plus, son frère Dumnorix a lui-même été vergobret, sans doute en 60. Or, une autre loi éduenne interdit à deux membres d'une même famille d'être magistrat ou sénateur l'un du vivant de

l'autre. Disons pour finir que si Diviciacos est très présent dans les premiers livres de *La guerre des Gaules* on ne le voit jamais exercer un pouvoir suggérant qu'il fût magistrat. Au contraire, si l'étude de l'œuvre césarienne montre que les druides avaient bien un rôle politique, ce n'était pas celui de diriger et de décider, mais de conseiller. Ils pouvaient, pour cela, s'appuyer sur un rôle de prescripteur moral et éthique auprès des classes dirigeantes. C'est eux qui, par leur enseignement que les Anciens qualifient de « philosophique », forgeaient l'éthique des futurs dirigeants politiques (Diogène Laërce, Prologue, 6). On sait par ailleurs que les druides, maîtres exclusifs du droit, étaient très sollicités. Ainsi, tout différend relevant d'une question de droit, entre États ou individus, leur était soumis, et ils veillaient au respect des lois institutionnelles. Le gutuater carnute, présenté par Hirtius, continuateur de César et rédacteur du livre VIII de *La guerre des Gaules*, comme un des principaux acteurs du soulèvement de 52, illustre bien ce rôle de conseiller. César, lui, parce qu'il ne s'intéresse qu'aux donneurs d'ordre et à ceux qui prennent les décisions, c'est-à-dire les magistrats et les rois, n'en parle pas et ne cite que les deux magistrats, Cotuatos et Conconnétodumnos qui donnèrent l'ordre de déclencher l'insurrection.

Les institutions éduennes face au pouvoir personnel

Ce régime aristocratique était le fruit d'une histoire qui nous échappe en majeure partie et nous ignorons tout des étapes qui y ont mené. Nous savons néanmoins, grâce à César, qu'il existait des règles protégeant les institutions des atteintes des puissants, afin d'empêcher un retour à la monarchie ou l'avènement d'un pouvoir personnel.

Le fait, tout d'abord, que les Éduens, et César après eux, aient défini les pouvoirs du vergobret en référence à la puissance royale (*regia potestas*, *BG*, VII, 32, 3), montre que la disparition de la monarchie était récente, et des règles strictes ont été élaborées pour encadrer le pouvoir du magistrat suprême. Il ne peut commander aux armées, puisqu'il ne peut sortir du territoire éduen et qu'il y a un chef de guerre, ce qui rend difficile l'établissement d'un pouvoir personnel en s'appuyant sur l'armée. Élu pour un an, son pouvoir est limité dans le temps. Rien n'interdit de penser cependant qu'il y ait pu avoir itération. De plus il doit rendre ses pouvoirs avant que ne soit élu son successeur, ce qui impose un temps de rupture entre les deux. Puis, enfin, deux membres d'une même famille ne

peuvent être désignés vergobret l'un du vivant de l'autre (*BG*, VII, 33, 3). Tout cela est censé empêcher la restauration de l'unicité des pouvoirs et l'établissement d'un pouvoir dynastique.

Examinons le cas particulier des ambitions de Dumnorix. Frère de Diviciacos, il est un des Éduens les plus influents de son temps, et son pouvoir est largement attesté par les nombreuses émissions monétaires à son nom. Celui-ci, écrit César, cherche à renverser le régime aristocratique et à rétablir la monarchie à son profit. Le proconsul en fait un ambitieux, un opportuniste, mais il est possible que ses motifs aient été plus complexes. On peut relier ses projets aux désastres à répétition qui frappèrent les Éduens dans la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Le proconsul romain les trouve en effet en 58 très affaiblis, soumis aux Séquanes puis au Suève Arioviste qui s'est imposé à la Gaule entière. Comme les autres peuples gaulois, ils doivent payer un tribut annuel au chef germain et ils ont dû lui livrer des otages. Leurs troupes ont été écrasées quelques années auparavant à plusieurs reprises, et une grande partie de leurs guerriers les plus aguerris a disparu. Bref, l'État éduen n'est plus en mesure de se défendre face aux appétits de ses ennemis. Les appels au secours de Diviciacos au sénat romain vers 61 n'eurent pas l'accueil espéré, et les Éduens étaient en position d'infériorité face à leur allié romain. Il est donc loin d'être certain que les motivations de Dumnorix aient été purement personnelles, et l'on ne peinerait pas à trouver quelque motif un peu plus élevé. Quoi qu'il en soit, on comprend que la stratégie de Dumnorix est de s'appuyer sur le peuple pour contourner les garde-fous placés par l'aristocratie. En effet, ces règles empêchaient que, par l'intermédiaire des institutions aristocratiques, on puisse rétablir un pouvoir royal. On comprend alors que la faille la plus évidente de cette défense se situe dans l'assemblée populaire, dont les pouvoirs sont limités, mais qui permet de s'appuyer sur le nombre. L'éventualité d'une restauration du pouvoir monarchique est d'ailleurs systématiquement reliée à cette assemblée par César. Dumnorix a d'ailleurs, d'après César, des pratiques qui cadrent très bien avec les figures royales du II^e et début du I^{er} siècle av. J.-C. décrites par Poseidonios.

Finalement, on peut conclure par le fait que Dumnorix n'est pas parvenu à ses fins, l'arrivée de César et la conquête qui s'ensuivit ayant changé la situation.

Ce rapide exposé des institutions éduennes permet de toucher du doigt la richesse institutionnelle du monde gaulois qui, politiquement, a laissé peu de traces. Devant l'absence ou la rareté des données sur les institutions des autres peuples de Gaule, il peut être tentant de généraliser ce système. Cela a d'ailleurs longtemps été fait. Cette simplification infondée répondait à l'idée bien ancrée que les Gaulois ne présentaient, dans le domaine politique, que très peu d'intérêt. L'étude des sources infirme évidemment ce préjugé et permet de mettre en évidence une richesse institutionnelle que l'intérêt du système éduen ne doit plus masquer.



Philippe Jouët

Vénus, Mercure et le dioscure immortalisé

Sur un aspect mineur d'une équivalence.

César, *B.G.* VI, 17-18, s'en tenant aux désignations romaines mais dans un ordre inhabituel, mentionne un *Mercurius* en tête des dieux celtiques des *Galli*. La désignations, qui renvoie approximativement (*ferē*) au dieu romain, ou gréco-romain, repose sur une théologie indigène. Ce Mercure celtique continental est « chez eux celui qui reçoit le plus d'hommages (...). Ils le considèrent comme l'inventeur de tous les arts (*omnium inventor artium*), le dieu qui guide les voyageurs sur les routes, celui qui est le plus capable de protéger le commerce et de faire gagner de l'argent. » Alors que Minerve qui « enseigne les principes des travaux manuels » est une initiatrice aux arts, Mercure en est dit l'inventeur. Le Mercure gallo-romain continue dans une certaine mesure ce « Mercure celtique » par adaptation et déculturation.

Le rapprochement avec le Lug irlandais, le Lleu gallois et les *Lugoues* d'Hispanie s'impose. Je renvoie ici aux aquis de la reconstruction interne et du comparatisme qui établissent leur prototype : un dioscure survivant et immortalisé qui mobilise les fonctions souveraines augmentées de l'artisanat et surveille les puissances agricoles, sans assurer pour autant aucun des offices dont il se fait le censeur¹.

Le prototype de **Lugus* est l'un des Jumeaux divins, une entité de la religion cosmique indo-européenne (qui avait pour objet les corps célestes, dont le soleil, la lune ; l'Aurore, les eaux et rivières célestes, les vents, qui constituent les dieux antérieurs, les plus anciennement accueillis dans la tradition). Dans les cosmologies statiques, plus récentes (néolithique), le culte des Dioscures s'est poursuivi. Mais c'est la société héroïque qui a renouvelé leur théologie en leur conférant une fonction politique, souvent comme chefs de peuples et fondateurs de cités, sans oblitérer l'imagerie naturaliste (cosmologique) qui les accompagne. Observons à cet égard que Lug n'est pas un conducteur de peuples mais le sauveur des dieux qui survient au

¹ Ph. Jouët, Dictionnaire de la mythologie et de la religion celtique, éd. Yoran, Fouesnant, s.vv. Mercure, **Lugus*, Lleu, Dioscures, Panthéon.

cœur de ce que j'ai appelé la « nuit des dieux » : exemple d'immortalisation qui devait donner confiance à ses fidèles (prévalence des cycles saisonniers). Comme pour l'ensemble des données, l'étude des Dioscures exige donc une périodisation.

A. Gurshtein a étudié¹ la plus ancienne identification astrale des Jumeaux, la constellation *Gemini*, qui précède le lever du soleil au solstice d'été et suit son coucher au solstice d'hiver. La période des VI^e-V^e millénaires où le printemps correspondait à leur signe peut être dite « ère des Gémeaux » (ce couple des frères s'est conservé en Irlande dans celui des médecins fils de Dían Cécht). Ils furent ensuite mis en rapport avec l'étoile du matin et l'étoile du soir, Vénus, astre des deux crépuscules, ce qui est la situation mythologique la plus fréquente. Alors furent distingués un jumeau mortel et un jumeau immortel (Gr. Kástôr et Poludeúkès) marqués par des polarités inverses sans doute sous l'influence des deux extrêmes du cycle quotidien et saisonnier.

La carrière de l'« étoile du soir / étoile du matin » montre ainsi deux aspects contrastés, deux affinités, nocturne ou diurne. La fraternité naturelle des Gémeaux (qui n'ont disparu ni de la mythologie ni de l'astronomie) s'est trouvée concurrencée par d'autres figures de la parenté. Le schéma dioscurique a pu réunir le frère et la sœur, l'oncle et le neveu, le père et le fils. Dans le monde germanique les Jumeaux divins sont parfois dissociés ou réinterprétés comme père et fils (Nörjðr et Freyr²) bien que leur statut originel soit maintenu (celui des Alcis de la *Germanie* de Tacite). L'antithèse des deux parents recoupe aussi les pôles dits par analogie *Mitra-Varuna* (ce que Dumézil avait noté pour Lludd et Llevelys). Cette répartition éclaire certaines filiations celtiques, notamment le mortel Cían « Lointain » (assassiné) et son fils Lug. Dans ces occurrences on conserve le mot *dioscure* malgré l'adaptation, en considérant avant tout le cadre d'origine.

Le rapport de Lug avec l'aspect matinal de Vénus ne fait pas difficulté. Je rappelle le parallèle romain de l'« étoile de chance » d'Énée, la *Stella Veneris* d'Italie (et *lo Stellone* emblématique). Ce n'est pourtant pas à la Vénus classique que son équivalent continental est associé dans la Gallie césarienne puis dans la Gaule en voie

¹ Journal of Indo-European Studies 33, 2005, 103-150.

² Dumézil, Le roman des Jumeaux, Paris, 1995, 130.

de romanisation, mais à Mercure. À cela plusieurs raisons : d'abord Vénus comme divinité avait des équivalents celtiques que César ne mentionne pas dans sa liste sélective. (Notons aussi que la Vénus romaine n'est pas notablement représentée en Gaule romaine, à part quelques belles statues du Midi.) Deux aspects de Vénus, matinal et vespéral, relevaient plus de l'astronomie que de la mythologie. Surtout, la fonction politique des Jumeaux divins tendait à en faire des chefs de guerre (ou des médecins) à même d'incarner les modèles politiques des âges des Métaux. Peut-être, en tant qu'astre, Vénus restait-elle une entité féminine, mais ce ne fut pas le cas des Jumeaux divins, dès le début. Le dioscure immortalisé, origine de Lug(us), a certainement servi de guide et de modèle politique et religieux dans le mouvement Campaniforme.

À tout cela, qui est connu, j'ajoute une petite observation sur deux analogies entre les planètes Vénus et Mercure.

1) Comme Vénus, Mercure est visible avant le lever du soleil et après son coucher. Elle fut un temps scindée par les Grecs en « Apollon » et « Hermès », ou *Eôsphoros* et *Hesperos*, bien qu'ils aient probablement su qu'il s'agissait d'un astre unique.

2) De plus, Mercure est remarquable par la rapidité et l'apparente irrégularité de sa course qui lui ménagent de nombreuses conjonctions avec les autres planètes du système solaire.

L'astronome Ferry commente¹ : « Pourquoi donc une planète aussi peu importante dans le système dont elle fait partie porte-t-elle le nom du messager des dieux dans l'Olympe mythologique ? C'est qu'elle se trouve assez fréquemment en conjonction avec les autres planètes entre lesquelles ces rapprochements sont beaucoup plus rares. Comme la durée de sa révolution autour du Soleil ou son année n'est que le quart de l'année terrestre, dans ce court espace de temps on la voit se diriger vers une planète et après s'en être approchée s'éloigner pour faire une autre visite aussi promptement terminée. La fréquente répétition de cette sorte de voyages a pu faire concevoir l'idée d'un tel messager. »

Or, comme Mercure, Lug est en relation avec chacun des dieux (*Deuxième*

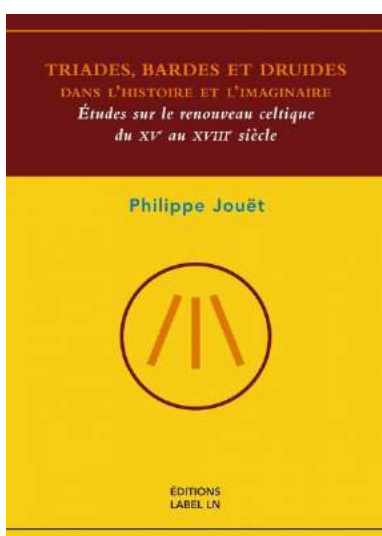
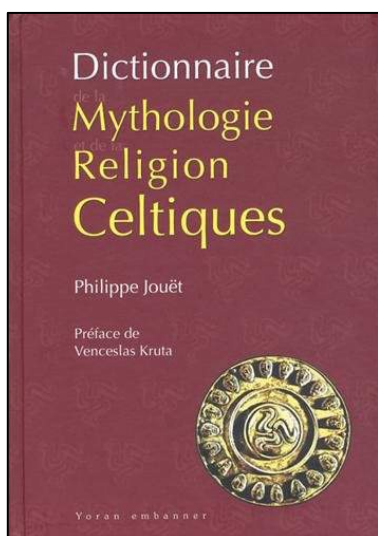
¹ (Ferry, non Wahlen, corrigé sur la fiche Wikipédia.) Dans A. Wahlen éd., Nouveau dictionnaire de la conversation, ou Répertoire universel, Bruxelles, 1841, vol. 8 ; p. 226 (Cosmo-).

bataille de Mag Tured vn 1 § 78 ss, et vn 2, 230 ss). On ne peut certes en déduire que la planète Mercure occupait chez les Celtes une place équivalente à celle du modèle vénusique, mais on se demandera si cette analogie de manifestation n'a pas contribué à l'*interpretatio romana*.

Ni le *Mercurius* de César ni Lug ne sont des messagers ou des intermédiaires entre les dieux. Les grands dieux celtiques n'ont pas été associés à des planètes (Áed Dagda est le Feu divin et l'ancien Ciel-diurne qui lui est lié ; Ogme un ancien Ciel-nocturne ; Mórrígan une Aurore) : les dieux de la religion cosmique n'ont pas été absorbés par la fatalité astrale. Quand des réalités célestes leur sont associées, c'est suivant la plus ancienne cosmologie, réformée dans la société héroïque comme partout ailleurs dans le monde indo-européen en voie de dislocation (III^e millénaire), ce qui est une autre histoire. *Venus* et *Mercurius* sont distingués comme noms de jours de la semaine dans les listes et les usages des Celtes insulaires où ils sont attestés (breton *(di)Gwener* et *(di)Merc'her*).

Chez une partie des Germains Wodan a coiffé le jour romain de Mercure (vieil-anglais *Wōdnesdæg*).

Il convenait seulement de faire observer cette analogie secondaire de références astronomiques pendant une période de transition.



Patricia Nolan

Lugh et les paysages sacrés dans l'imagination irlandaise

« ...le fait que l'arme magique que portait Lugh fût une lance suggère qu'il appartenait à un groupe d'envahisseurs de l'Âge de bronze... Son suffixe *Lamhfhada* suggère...sa prouesse en tant que guerrier pour lancer la lance ». (Graves 1948, 302)

Grâce à son isolement, l'Irlande a réussi à préserver d'importants vestiges de ses mythologies qui sont toujours vivantes aujourd'hui dans l'imagination irlandaise à travers le paysage, les sports, les festivals et les pèlerinages. Cette mythologie transmise d'abord par des légendes orales a ensuite été retranscrite par des moines dans plusieurs livres dont les deux plus importants sont le *Lebor Gabála*, le Livre des invasions (l'histoire des différents peuples qui arrivèrent successivement sur les côtes de l'Irlande) et le *Dinnshenchas* (l'histoire des origines des noms et lieux-dits en Irlande ainsi que celle des traditions et personnages mythiques et légendaires associés à ces endroits sacrés).

Les dieux guerriers furent les principales divinités, ils garantissaient la fertilité et protégeaient la souveraineté du pays contre ses ennemis. Quant aux déesses, elles ont été à la fois des guerrières et associées à la fertilité de l'Irlande. Parmi les dieux, les plus connus sont Lugh Lamhfhada, Cúchulainn son fils ou avatar, Fionn Mac Chumail et également Dagda et Nuada. Parmi les déesses, Danu, Mebd, Macha et Brigit sont les plus célébrées aussi bien que Banba, Eriu et Fódla, la personnification *per se* de l'Irlande. Chaque enfant irlandais a entendu parler à l'école primaire de ces noms et de bien d'autres. Ce n'était pas de 'nos ancêtres les Gaulois' qu'on parlait, mais de nos ancêtres les Fir Domhainn, les Fir Bolg, les Tuatha Dé Danann, les Fomorians, les Milésiens et les Gaels. Les Irlandais croyaient ardemment que ces premiers peuples mythiques avaient vraiment existé. Dans la psyché irlandaise, leur existence était réelle. Ils ont ainsi enflammé l'imagination et sont devenus des symboles très puissants et les prototypes des leaders rebelles du pays qui luttèrent pendant des siècles contre les Fomoirs plus modernes.

La mythologie irlandaise raconte l'histoire des déesses et des dieux qui se sont sacrifiés pour le bien de la communauté ou pour un idéal partagé par un

groupe. Lugh et son fils ou avatar Cúchulainn sont les exemples par excellence de ce sacrifice. « Ils n'ont pas cherché un avantage personnel, mais ont combattu au nom d'un principe ou d'une cause commune qui dépassaient leurs propres ambitions. Les cycles de Lugh et Cúchulainn s'inspirent de cet esprit de loyauté héroïque. » (Townshend 1974, 458-467). Ce n'est pas une coïncidence si le bâtiment du Bureau de Poste Générale (GPO) dans la rue principale de Dublin abrite une statue de Cúchulainn, l'archétype du héros mythologique, pour commémorer les héros de l'insurrection nationale de 1916. Leur ambition et leur sacrifice fut de rétablir la souveraineté du peuple irlandais et de chasser définitivement les « Fomires ». Ils ont mené des révolutions vouées d'avance à l'échec. Mais ces luttes ont fait d'eux des leaders mythiques inspirés par les Tuatha Dé Danann et leurs batailles contre les Fomires, inspirés par leur leader et dieu guerrier Lugh Lamhfhada qui défendait son peuple et assurait la fertilité du pays en mourant chaque année au festival de Lughnasa.



Les dieux et déesses n'ont jamais vraiment disparu de la psyché irlandaise même si le colonisateur a essayé de les rayer de l'histoire de leur pays pendant des siècles. La Renaissance culturelle irlandaise qui a commencé vers la fin du 19^e siècle, au moment où les Irlandais commençaient à revendiquer leur indépendance, a changé tout cela. La mythologie celtique a été réhabilitée afin d'épauler et même de justifier cette lutte pour l'indépendance. La poésie de W.B. Yeats avec ses dieux et déesses cherchait ouvertement à lier son symbolisme directement à la mythologie et aux paysages de l'Irlande. Il voulait trouver une langue symbolique qui remontait le temps et était associée avec des noms familiers et des sommets célèbres. Yeats a « inventé un nouveau langage qui

utilisait le pouvoir linguistique et visuel des symboles... qui activait la mémoire collective. » (Townshend 1974, 42)

La réappropriation de la langue irlandaise, véhicule primordial de ses mythes, sa religion, son écriture et ses guerres mythologiques contre l'envahisseur, est devenue une arme formidable aux mains des dirigeants de la guerre d'indépendance grâce à la « Renaissance irlandaise ». Si l'on n'avait ni Lugh ni Cúchulainn comme archétype et prototype national et mental, comment aurions-nous osé nous opposer en 1916 à un ennemi si puissant ? Et qui était le symbole de cette insurrection ? Une statue de bronze d'un guerrier mourant en combattant l'envahisseuse, la Reine Mebd du Connaught, fut érigée dans le Bureau de Poste Générale, d'où est partie la guerre d'indépendance. Elle représentait Cúchulainn le champion, fils de Lugh, le dieu principal de l'Irlande. Qui pouvait, en effet, mieux symboliser l'esprit d'un pays que son guerrier le plus célèbre de tous les temps, qui plus est fils d'un dieu ?

Si Cúchulainn est le héros archétypal du pays, le plus admiré au panthéon des héros celtiques, le dieu Lugh trône au-dessus de tous. Il est aujourd'hui le plus honoré à travers des sommets et des lacs qui portent son nom ou des lieux de pèlerinage tel que Croagh Patrick dans le comté de Mayo. Cúchulainn a sa statue de bronze dans la GPO, ses fresques murales républicaines en Irlande du Nord, mais Lugh occupe le sommet d'une montagne où des pèlerins vont par milliers chaque année croyant qu'ils s'acquittent d'un rituel chrétien, mais qui, au fond, est dédié à un dieu symbolisant l'archétype guerrier, la souveraineté du pays, et qui se sacrifiait chaque automne pour la fertilité des terres irlandaises.

En dehors de la guerre, les rituels les plus importants liés à Lugh



trouvent leurs représentations dans les deux sports les plus anciens et les plus joués depuis toujours dans toute l'Irlande : les courses de chevaux et le Hurling. Des milliers de citoyens assistent tous les jours sauf le jour de Noël aux courses de chevaux dans les 26 hippodromes du pays, et jouent au Hurling dans les stades de tous les comtés, mais surtout au Stade Croke Park (*Páirc an Chrócaigh*) à Dublin pour la finale du tournoi de Hurling chaque mois d'août.

Lugh est celui qui a initié les premières courses de chevaux en Irlande (Graves 1948, 315). Et il est aussi le premier à être monté à cheval pendant une bataille. On raconte qu'avant la deuxième bataille de Maigh Tuired dirigée par Lugh, les Tuatha sont allés palabrer avec les Fomoires qui leur avaient imposé un lourd tribut. La coutume à cette époque, quand un groupe d'hommes rendait visite un autre groupe, était que les hôtes les invitent à un défi amical en organisant des courses de lévriers et de chevaux. « Les Tuatha Dé Danann répondirent 'nous avons des chevaux', et leurs chevaux couraient plus vite que les chevaux des Fomoires. » (Gray 1982)

Aujourd'hui, il y a plus de 2.000 courses de chevaux chaque année en Irlande sur les 26 champs de courses du pays, et où se tiennent 416 réunions par an. La Horse Racing Ireland élève chaque année plus de 10.000 poulains pur sang qui sont achetés à travers le monde. Et les jockeys irlandais, considérés comme les meilleurs, raflent tous les grands prix chaque année à Cheltenham, Aintree et Ascot en Angleterre. Le mot irlandais pour une réunion de courses est *oenchus* qui vient des mots *aine* et *ech* et qui signifie « la beauté des chevaux ». Les chevaux existent en Irlande depuis le temps néolithique. La plus vieille et plus célèbre course de chevaux se tenait au Curragh dans le comté de Kildare et était présidée par le roi du Leinster. Les anciennes déesses étaient aussi de formidables cavalières, telle Medb, la reine du Connaught qui était à cheval à la tête de son armée quand elle attaqua le roi des Ulates. Et la déesse Macha, enceinte, fut obligée de courir contre les chevaux du roi d'Ulster après que son mari Crunnc se fut vanté que sa femme pouvait être plus rapide que les chevaux du roi. Elle remporta la victoire et mit au monde sur place Emain et Macha, ses jumeaux, le nom en gaélique d'Armagh.

Si Lugh a lancé la mode de monter à cheval, les premières courses de chevaux enregistrées datent de 60 AD. Les textes anciens de *Togail Bruiner Dá Derga* (« Destruction de la résidence de Dá Derga ») parlent de courses de chars

entre les guerriers assemblés au Curragh pendant le règne du roi Conaire Mór. Connaissant la passion des Irlandais pour les chevaux, les lois pénales des 17^e et 18^e siècles essayèrent d'interdire aux paysans irlandais le droit d'en posséder un au-dessus d'une certaine valeur.

En plus des courses, se tient chaque année au mois d'août une semaine hippique (The Dublin Horse Show) à la Royal Dublin Society. Tout le pays s'endimanche pour assister aux concours des plus beaux chevaux du monde. Je me souviens que mon père nous y emmenait, ma sœur et moi. Aujourd'hui, je continue de fréquenter ce panthéon des chevaux les plus beaux du monde. Le cheval est omniprésent dans le pays au point que beaucoup de lieux-dits en portent le nom, aujourd'hui *capall* et précédemment *each*. Aghleam, qui se trouve sur la péninsule de Blacksod dans le comté de Mayo, signifie ainsi le saut du cheval ; *Each Inish*, dans le comté de Galway, correspond à l'île du cheval et *Béal Átha na nEach*, dans le comté de Cavan, à « la bouche du gué du cheval ». Comme dit un proverbe irlandais : *Is Minc a rinne bromach gioblach capall cumasach*. « Souvent un poulain mal en point peut se transformer en cheval noble. »

Le Hurling est l'autre sport national le plus joué en Irlande, principalement dans les villages et villes de la campagne. Jusqu'à récemment, la GAA (Association Athlétique Gaélique) veillait avec jalousie à ce que les anciens jeux irlandais ne soient pas contaminés par des jeux Sassanach (anglais). C'est l'un des



jeux les plus anciens que l'Histoire a enregistré et il existait en Irlande avant l'arrivée des Celtes. Il est aussi mentionné dans le récit de la première bataille de Maigh Tuired près de Cong dans le comté de Mayo. Avant la bataille entre les

Tuatha Dé Danann, qui venaient d'arriver en Irlande, et les Fir Bolg, qui l'occupaient déjà, les deux armées se donnèrent une centaine de jours pour se préparer au combat. Pendant cette période, les deux équipes ennemies jouèrent au Hurling, une forme d'entraînement avant la bataille. L'équipe des Tuatha gagna à ces jeux comme elle gagna la bataille contre les Fir Bolg qui perdirent cent mille hommes dont leur roi Eochaid Mac Eirc. Plus tard, Cúchulainn, le fils de Lugh, tua le lévrier de Culainn « façon Hurling » avec un coup de *sliotar* envoyé avec sa crosse. C'est un jeu très rapide, physique et violent. Une équipe est composée de 15 hommes qui jouent avec une crosse appelée Hurley et une balle en cuir nommée sliotar. Le *sliotar*, une fois frappé par la crosse, peut atteindre une vitesse de 110 km/h. Le jeu a été interdit plusieurs fois par les Anglais aux 14^e, 16^e et 19^e siècles. Ils soupçonnaient le Hurling d'être une forme d'entraînement à la guerre. Au 19^e siècle, le jeu avait presque disparu, mais grâce à l'Association athlétique gaélique (GAA), il est désormais joué tous les jours dans les 32 comtés du pays.

Jusqu'à récemment en Irlande, les paysages étaient considérés comme une vivante incarnation de l'histoire et les mythes servaient à donner au peuple des références pour leur expliquer leur place dans le monde. « *Leur réalité n'était pas leur rôle dans une histoire plus vaste, mais plutôt comment construire leur propre histoire – leur passé et présent – dans leur propre paysage.* » (Cooney 2000, 20).

Enfant, mon lien avec les déesses, les dieux et les reines guerrières provenaient des livres d'école. Élevée au sud de Dublin, j'avais très peu de contact avec les paysages irlandais. Mais lors de visites à des cousines maternelles dans le comté de Kerry, j'ai été frappée de voir combien les paysans vivaient proches de la terre et que selon eux chaque source, champ et arbre abritaient une présence sacrée et magique. J'ai été emballée tout de suite. Pas un champ ne restait sans un nom : il y avait le champ d'en bas, le champ du fleuve, le champ de la messe, le champ du taureau, le champ long, et même un champ nommé le champ *baile phite Meabha* (« le champ de la vulve de la Reine Mebd »).

L'Université de Galway a récemment recensé plus de 24 000 noms de champs avec des noms gaéliques dans le comté de Meath. On sent ce côté sacré de la nature. D'ailleurs, quand Lugh décide de se battre auprès de Nuada et des Tuatha Dé Danann pour vaincre les Fomoirs, il fait appel aux druides et aux magiciennes pour demander à la nature de les aider dans leur combat (comme dans Tolkien). Les douze sommets sacrés de l'Irlande furent priés de tomber sur

l'ennemi : *Slieve League, Denda Ulad, les Mournes, Bri Eriga, Slieve Snaght, Slemish, Slieve Bloom, Slieve Maccu Belgodan, Blaishiab, Curlieu Hills, Croagh Patrick et Nephin* (ces deux derniers sommets se trouvent dans le comté de Mayo où j'étais en pension, je voyais le *Nephin* par la fenêtre du salon. Pendant toute mon adolescence et jusqu'à maintenant, il était une présence avec laquelle je me suis toujours sentie en symbiose). Et il fut aussi demandé aux douze lacs de ne pas donner à boire et aux douze fleuves de ne pas soulager la soif des Fomoires.

De toute la nature, les sommets de l'Irlande restent les lieux de prédilection pour les fêtes sacrées. La fête de Beltaine célébrait le feu sacré à Uisneach, le nombril de l'Irlande en Mide (comté Meath), et les feux des vingt sommets qui formaient un cercle autour de Mide étaient vus par un autre cercle de 26 sommets sur les côtés qui allumaient des feux aussi. C'est ainsi que « Le paysage est devenu une version authentique d'une histoire de la vie divine... ». (Dames 1992, 206) Aujourd'hui, Croagh Patrick, dans le comté de Mayo, pas trop loin du lieu de la première bataille de Maigh Tuired, près de Cong, reste le lieu de pèlerinage le plus connu et le plus fréquenté. Des milliers de pèlerins montent, souvent pieds nus, au sommet dans la nuit du dernier dimanche de juillet pour assister au lever du soleil. Lughnasa est aussi appelé Reek Sunday, Garland Sunday, Bilberry Sunday, Domenech Chrom Dubh. Quand mon père fut muté dans le comté de Mayo, lorsque j'étais adolescente, le dernier dimanche de juillet, des bus partaient du village où l'on habitait pour escalader Croagh Patrick. Malgré toutes mes supplications, il ne m'a jamais permis de partir avec les pèlerins enthousiastes. C'était trop dangereux selon lui, et il avait raison, mais j'ai toujours senti que j'étais privée de participer à un rite ancien et sacré, et que j'étais par conséquent une Irlandaise un peu moins authentique.

Le paysage irlandais retient dans ses champs, ses montagnes, ses fleuves et lacs un aspect à la fois sacré et séculaire même aujourd'hui. « Il n'y a pas de séparation entre les paysages sacrés et séculaires, mais ce sont des aspects interconnectés de la vie de tous les jours. » (Cooney, 1994, 32-43). Les paysages irlandais vivent en nous. Quant à la souveraineté de l'Irlande, si elle est encore menacée, il y aura à nouveau un Lugh, une Aoife, une Mebd, un Cúchulainn qui surgiront du peuple pour combattre comme les Tuatha Dé Danann à Maigh Tuired et nos héros modernes en 1916 à Dublin.

Patricia Nolan a travaillé dans le journalisme chez Newsweek et a enseigné les Media et Communications à l'Université de Panthéon-Assas (Institut Français de Presse). Elle a aussi écrit pour RTE la radio irlandaise et elle est poète publiée chez Le Castor Astral. Elle est membre du Pen Club France, de La Société des Gens et de Lettres et du Comité des Amis du Monde diplomatique.



Le Croagh Patrick, la montagne la plus sacrée d'Irlande

Références

Robert Graves, *The White Goddess*, Faber & Faber, 1948, London.

Gabriel Cooney, *Sacred & Secular Neolithic Landscapes in Ireland*, 1994, Routledge, London.

Gabriel Cooney, *Landscapes of Neolithic Ireland*, Routledge, 2000, London.

Michael Dames, *Mythic Ireland*, Thames & Hudson, 1992, London

Laurence Flanagan, *Ancient Ireland : Life before the Celts*, G & M, 1998, Dublin

Bernard Robreau, *Petit traité de Mythologie celtique*, Partie 1 : Les matériaux. Chapitre 1 : *Mythes Divins ou Cosmiques Irlandais*
(http://www.mythofrancaise.asso.fr/6_Robreau/TMCII.pdf)

Gods and Fighting Men: *The Story of the Tuatha Dé Danann and of the Fianna Lady Augusta Gregory*, John Murray, 1904, London

Celtic Mythology, Proinsias Mac Cana, Newnes Books, 1987, London

The Cambridge Introduction to W.B. Yeats, David Holdeman, 2006

George Townshend, *Irish Mythology : The Sewanee Review*, Vol. 23, No. 4 (The Ballads & Songs of W.B. Yeats, Colin Meir, MacMillan, 1974, London)

Lough Lug Lough Lugh, Uisneach : « from natural lake to archaeological monument », *The Journal of Irish Archaeology*, Vol. 24, 2015, Dublin.

Elizabeth A. Gray [ed. & transl.], Cath Maige Tuired: *The Second Battle of Mag Tuired*, 1982 (<https://celt.ucc.ie/published/T300010/index.html>).

Lebor Gabála Éirenn : *The Book of the Takings of Ireland*, R.A. Stewart Macalister, (ed.), Irish Texts Society, Educational Company of Ireland, 1938-1956.

Irish Mythology, George Townshend, *The Sewanee Review*, Vol. 23, No. 4 (Oct. 1915) : The Johns Hopkins University Press Stable, USA.

Jean-Paul Savignac

À propos de la lyre des anciens Celtes

Le nom de la lyre

Le mot lyre vient du grec *lúra*, issu probablement lui-même d'une langue du Proche-Orient. L'étymologie du mot *lúra* est inconnue.

On sait que l'instrument était déjà connu des Sumériens, au V^{ème} millénaire. Un hiéroglyphe crétois (XX^{ème}-XVII^{ème} siècle avant notre ère) représente une lyre sans que l'on sache quel son ou quelle syllabe ce symbole signifiait. *Lúra*, écrit *ru-ra*, est attesté sur une tablette mycénienne trouvée en 1994, à Thèbes (Grèce)¹. On y lit, en linéaire B, *ru-ra-ta-e* « joueurs de lyre », au duel, d'où l'on déduit *ru-ra-* « lyre ». Le mycénien transcrit imparfaitement le grec. Ignorant la consonne *l*, il la note par un *r*. Donc *Ru-ra* égale *lúra*. La tablette remonte aux environs du XV^{ème} siècle avant notre ère, soit au II^{ème} millénaire.

Cet instrument avec ce nom précis réapparaît, écrit en caractères grecs, au VII^{ème} siècle avant notre ère, dans *l'Hymne à Hermès*², mais ni Homère ni Hésiode, les plus anciens auteurs grecs, n'emploient le terme de *lúra*. Ils connaissent la *kithára* et la *phórmix*, des sortes de lyre.

Il est possible que l'instrument, plus ou moins négligé pendant une certaine période, ait bénéficié, au VII^{ème} siècle avant notre ère, d'améliorations techniques, attribuées à un certain Terpandre, passant de quatre à sept cordes³, et ait pris faveur auprès des poètes grecs des siècles suivants. Ainsi, Pindare (-518-438, V^{ème} siècle avant notre ère) connaît la *lúra*.

Le dictionnaire Bailly⁴ définit la lyre ainsi : « Le corps de la *lúra* était plus large et plus profond que celui de la *kithára* et, par suite, l'instrument était plus sonore ; ses deux branches étaient recourbées. On jouait de la *lúra* avec la main ou avec le plectre. »

La lyre des bardes

Nous pensons évidemment à la lyre de la statuette de Paule datée du II^{ème} siècle avant notre ère, si heureusement reconstituée par M. Julian Cuveillier. Ce lyricine a reconstruit la lyre de la statuette de Paule et en joue avec talent.

Un texte capital de Diodore, historien grec du 1^{er} siècle avant notre ère, précise que cette lyre – il emploie le mot *lúra* – était l'instrument dont les bardes se servaient pour accompagner leurs chants. Le texte dit : « ... ils chantent avec des instruments pareils aux lyres »⁵ *hoûtoi dè met' orgánon taís lúrais homoíon adóntes*.

On admet que ce type de cordophone est arrivé chez les Celtes de l'Antiquité avant le VII^{ème} siècle, époque où apparaissent sur les objets celtiques les premières représentations de lyres.

L'expression de Diodore « pareils aux lyres » sous-entend que, sans être exactement semblables aux lyres gréco-latines du 1^{er} siècle, qui pouvaient compter bien plus de sept cordes, les lyres celtiques avaient évolué, passant elles aussi de quatre à sept cordes, et étaient presque aussi performantes que les instruments « dernier cri » que l'historien connaissait.

En tout cas, la lyre est considérée comme **l'instrument national de tous les peuples celtes à époque ancienne**.

En quoi consistait l'accompagnement de la lyre ?

Chez les Celtes, d'après Diodore, il soutient le chant vocal du barde.

Chez les Grecs, comparables à bien des égards aux Celtes, c'est la même chose. Notre information est riche. Il est intéressant de demander à Pindare son témoignage, d'une part parce que ses Odes⁶ étaient accompagnées de la lyre (les hymnes sont *anaxiphormigges* « seigneurs-des-lyres »), d'autre part parce que ce poète *lyrique* a réfléchi sur cet instrument. Pindare emploie des expressions et des épithètes appliquées aux lyres qui renferment de précieuses indications sur l'effet que leurs sons procuraient. Voyons cela.

La lyre est dite « sept-tintements » *heptaktúpou*⁷ et aussi « sept-langues » *heptáglossos*⁸. Elle a bien les sept cordes.

Pindare s'exclame : « Éveille la lyre bien-cordée » *Eúkhordon égeïre lúran*⁹. La lyre apparaît comme un être vivant, puisqu'il faut la réveiller pour qu'elle joue. Sens



de « bien-cordée » ? *Eu-* veut dire « bien, bon » en grec ; le premier sens de *khordè* est « boyau ». L'on peut comprendre « aux bonnes cordes », « aux cordes bien tendues », « aux cordes qui sonnent bien », « *aux cordes harmonieuses* » ; le sens figuré prévaut, ici.

Il va parler de « la lyre suave-parlante » *haduepés te lúra*¹⁰, à rapprocher de « suave-chantante » *hadumelès*¹¹ qui est dit de la phorminx.

Il évoque encore « les cris des lyres » *lurân te boai*¹².

Et enfin ceci : « leur lyre explose, leur chant aussi » *lúra dé sphi brémetai kai aoidá*¹³.

L'idée qui se dégage, c'est que, pour Pindare, la lyre, vivante, émet une sonorité vivante, une voix, plutôt grave, qui accompagne la voix humaine, voire qui forme un duo avec elle. L'idéalisation pindarique va jusqu'à supposer que l'une laisse son empreinte à l'autre : la voix humaine d'un chœur devient pure sonorité instrumentale et le son instrumental d'une lyre devient voix humaine.

De là, l'hypothèse suivante : le son instrumental émettrait un chant propre, comporterait des expressions de nature seulement musicale – des modulations.

Une piste s'ouvre ici aux chercheurs : quelles étaient les formes sonores de cette musique ? Peut-on les retrouver ? Ce serait les émissions d'un supra- ou d'un infra-langage, quelque chose comme des accents. On parle par exemple des accents de la gloire.

Gardons cet exemple. Aussi bien Pindare, comme les bardes, a été glorificateur. Et justement, en quoi consiste la glorification, cette noble tâche dévolue au barde et au Lyrique grec ? À immortaliser un mortel par mots, musique et danse (car l'ode était aussi dansée par un chœur). Selon quel procédé ? En accablant symboliquement ce mortel de traits enflammés faits de paroles, de musique et de gestes, c'est-à-dire en le liant au gala lyrique et en le tuant, symboliquement. L'explosion du chant de gloire fait, pour ainsi dire, « exploser » le glorifié. « Les Muses, chante Pindare, enflamment [s]on nom ». Celui-ci ne va plus exister que métamorphosé en chant glorieux. L'athlète vainqueur ne sera plus que ce chant, livré à la mémoire collective.

Pour tenter d'isoler la substance musicale que recèle ce chant articulé, voyons les propriétés de ce chant. Il est éclatant et raffiné. Trois caractéristiques : mariage des mots, sélection et densité des mots, liberté des mots.

1. Oui, les vocables se conjoignent, s'agglomèrent entre eux, s'unissent par deux, s'accouplent, ce sont les nombreux mots composés créés par le poète : *or-chevelu*,

rouge-vêtu, joue-de-bronze, dos-diapré... Ce sont des bijoux qui constellent le tissu de l'ode.

2. Les énoncés se groupent – se lient – par paquets (ce sont les vers et les strophes) et donnent le sentiment de former un tout cimenté qui se tourne et se retourne en un mouvement infini.

3. Le peuple des mots frétille dans une liberté jaillissante qui disloque l'ordre logique du discours, au sein d'un rigoureux ensemble versifié. L'ode est un essaim de mots (qui bourdonne et qui bouge).

Dès lors, est-ce trop audacieux d'imaginer que la musique que nous cherchons à découvrir peut, à partir des mots composés, **être faite de deux figures virevoltantes**, que l'on retrouve précisément dans l'espace iconographique celtique sous l'aspect de *deux rosaces associées, de deux spirales et d'esses* ou de doubles esses accolées les unes aux autres ? Cette musique ne peut-elle pas également, au vu des strophes lyriques, **être faite de mouvements formulaires répétitifs et variés**, liés entre eux, que la décoration celtique reconnaît dans les *ligatures et les entrelacs chevelus et (en)chanteurs* qui la caractérisent ? Enfin cette musique n'était-elle pas **faite d'une jaillissante, ruisselante et débordante inventivité** qui se coulait cependant dans un moule mesuré et rythmé, de la même manière que chaque strophe dans l'ode pindarique est soumise à une stricte prosodie et à un schéma métrique fixe et que la décoration celtique s'ordonne impeccablement dans *un champ déterminé* ?

Tourbillons binaires, développement tournoyants, surgissements reviviscents caractérisaient ce type de musique vivante.

Les mots du poème peuvent ainsi se désister en faveur d'une musique essentiellement **dansante**. Oui, ces mots suggèrent ce que fut la musique lyrique : dansante, ce qui ne veut pas dire sautillante.

À en croire Pindare, la lyre elle-même danse : elle est *elelizoména*¹⁴ « tournoyante ». En Grèce, on voit Apollon brandir une lyre au milieu des Muses dansantes.

Chez les Celtes, en Gaule, c'est le dieu Lougous, le Riche-en-Arts, qui pratique cet instrument, comme le montre, par exemple, une pendeloque de bronze du V^e siècle avant notre ère trouvée en 2003 à Vasseny (Aisne)¹⁵, qui représente un personnage stylisé aux bras levés dont les coudes sont reliés par une petite chaîne et dont la partie inférieure des jambes dessine une lyre. Belle symétrie entre un Apollon, qui danse en portant la lyre vers le haut, et un dieu gaulois Lougous, qui danse porté

par la lyre placée en bas, dont les bras se confondent avec ses jambes ! Lougous est le dieu-lyre.

Selon les textes irlandais et gallois du Moyen Âge, la musique de la **rote**¹⁶, une petite lyre aux cordes d'abord pincées ensuite frottées, produit l'effet d'un ravissement propre à l'état édénique de l'Autre-Monde. Elle correspond, par exemple, aux sons qu'émet une branche chargée de trois fruits d'un des arbres du Verger d'Avalon : « Les hommes le plus douloureusement blessés, les femmes en gésine, une salle de malades pouvaient s'endormir, quand elle était agitée », lit-on dans le texte irlandais qui relate les aventures de Cormac mac Airt¹⁷.

Cette musique divine correspond également aux chants d'oiseaux surnaturels que l'on peut vraisemblablement identifier à la déesse-mère détriplée. Cette musique passe pour endormir les vivants et réveiller les morts. On lit en effet dans le récit gallois de Culhwch et Olwen : « Je veux les oiseaux de Rhiannon, ceux qui réveillent les morts et endorment les vivants... »¹⁸. En Irlande, selon la *Táin Bó Fraích*¹⁹, cette musique dépeint les phases de l'accouchement de la Déesse Bóand : elle pleure durant l'effort, rit à la naissance de ses fils, s'endort après l'épreuve. D'où les trois airs célèbres de la tristesse, du rire et du sommeil.

Un parallèle peut se faire avec la musique sânavédique indienne du 1^{er} millénaire avant notre ère. Encore aujourd'hui, elle accompagne la récitation des hymnes modulés sur sept tons principaux autour d'un son central continu, qui réactualise la Vibration primordiale et créatrice. Le geste du musicien comme celui de la danseuse s'accorde à ce son mélodique **ininterrompu** qui lie et maintient sentiment, émotion et présence de la Divinité.

Ces exemples nous conduisent vers l'idée qu'à l'origine Musique, Chant et Danse formaient un tout et célébraient la Création, et même la mimaient.

Que chantaient les bardes ?

Ils intervenaient à peu près partout, chantaient toutes sortes de chants, par exemple des satires, ces blâmes qui étaient de véritables exécutions sociales, dans toutes sortes de circonstances, par exemple pour arrêter une bataille en s'interposant entre les combattants. Un poète grec anonyme²⁰ du II^{ème} siècle avant notre ère, affirme que « les Celtes tiennent leurs assemblées avec de la musique ».

Les bardes ont chanté les hymnes des dieux et surtout célébré l'éloge des hommes. L'homme qui se surpassait par ses mérites ou ses exploits quittait, à leurs

yeux, l'humaine condition et devenait digne d'être sacré héros par leurs airs. Ainsi, selon Ammien Marcellin, historien du IV^{ème} siècle : « Les bardes célébraient les grandes actions dans des chants héroïques où se mariaient les doux accents de la lyre. »²¹

Le héros obtenait dès lors une gloire immortelle chez les hommes et accédait au séjour des dieux. Qui jouissaient de ces avantages ? Pindare répond : les rois, les athlètes et les poètes. Je pense qu'un barde aurait dit à peu près la même chose : les rois, les guerriers et les bardes (*cf.* le roi arverne Luern(i)os célébré par un barde improvisant son éloge et Bituitos chanté officiellement par un barde devant les Romains).

Lucain, poète latin du I^{er} siècle, déclare, quant à lui²² :

*vous aussi, les âmes braves, surtout celles qui ont péri à la guerre,
en les renvoyant par vos louanges, poètes, dans un long âge,
avec assurance vous avez prodigué des chants innombrables, Bardes. »*

Tout est dit, ici, sur la finalité de ces chants bardiques : célébrer la louange des innombrables guerriers vivants et morts au combat, les rendre mémorables, ces chants, transmissibles aux générations à venir, en les entonnant avec force et autorité (Lucain dit bien : *avec assurance*).

Relevons l'abondance insoupçonnée de ces antiques chants de bardes. C'est notre héritage, aujourd'hui disparu.

À moins que...

NOTES

1. Godard, Louis, *Littérature mycénienne et épopée homérique, Compte rendu des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 2001, vol. 145 n° 4, p. 1561-1579.

2. *Hymne homérique à Hermès*, v. 423.

3. Strabon (1^{er} siècle avant notre ère) attribue (*Géographie* XIII, 2, 4) au poète Terpandre l'invention de la lyre à sept cordes :

*soi d'hemeis tetrágerun apostrépsantes aiodèn
heptatónoi phórmingi néous keladésomen húmnous*

« pour Toi, renonçant au chant quatre-sons,
nous sonnerons à la phorminx sept-tons des hymnes nouveaux »

4. Bailly, Anatole, *Dictionnaire GREC FRANÇAIS*, Hachette, Paris, 1950, p. 1209. Pour une présentation complète de l'instrument voir *sub verbo* Lyre le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Charles Victor Daremberg et Edmond Saglio, Hachette, 1877-1919.

5. Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V 31-2-5.

6. Pindare *Œuvres Complètes (Olympiques, Pythiques, Isthmiques, Néméennes, Fragments)*, La Différence, Paris, 2004.
7. *Pythiques* II 70.
8. *Néméennes* V 24.
9. *Ném.* X 21.
10. *Olympiques* X 94.
11. *Ol.* VII 11.
12. *Pyth.* X 39.
13. *Ném.* IX 7.
14. *Pyth.* I 13.
15. Cf. *Lugus, dieu aux liens : à propos d'une pendeloque du I^e s. av. J-C. trouvée à Vasseny (Aisne)* [article], Daniel Gricourt Dominique Hollard *Dialogues d'histoire ancienne*, 2005, vol. 31, n° 1, pp. 51-78.
16. *Romanusque lyra plaudat tibi, Barbarus harpa,
Græcus Achilliaca, Chrotta Britanna placet.
Que le Romain t'approuve de sa lyre, le Barbare de sa harpe,
Le Grec de son achilléenne, la rote bretonne te plaît.*
Venance Fortunat, VII, 8
17. W. Stokes, *The Irish Ordeals, Cormac's Adventure in the Land of Promise and the Decision as to Cormac's Sword*, dans W. Stokes – E. Windisch, *Irische Texte*, Leipzig, 1880-1905, III, p. 193.
18. R. Bromwich – D. S. Evans, *Culhwch ac Olwen*, Cardiff, 1988, p. 24.
19. *Táin Bó Fraích*, from *Heroic Romances of Ireland*, vol. II, transl. by A. H. Leahy, London, David Nutt, 1906.
20. *Description* 183-187.
21. Ammien Marcellin *Histoires* 15, 9.
22. Lucain *La Pharsale* I v. 447-449 :
*uos quoque, qui fortes animas belloque peremptas
laudibus in longum uates dimittitis æuum,
plurima securi fudistis carmina, Bardi.*



Des dragons, en particulier celtiques

Le concept d'animal à la fois composé de plusieurs éléments hétérogènes et menaçant, ce que nous appelons des dragons, est fort répandu en Eurasie et en Amérique amérindienne. Ce type de monstre est en revanche fort rare en Afrique, où il est remplacé par d'autres êtres étranges (courges dévorantes, théranthropes...).

Dans tout le domaine indo-européen, le dragon est un Adversaire fort répandu. Si l'on fait une petite revue d'est en ouest, on trouve en Inde, dès la période védique, le dieu Indra victorieux d'un colossal dragon, Vrtra, et cette victoire permet d'acquisition du soleil, de la lune, des eaux, des vaches, des femmes, qui tous et toutes sortent de la gueule du dragon tué. On nous parle plus tard des exploits du dieu Kṛṣṇa, exploits qui comprennent entre autres la mise à mort d'un énorme python à cent têtes et à crête dorsale nommé Kāliya ou Aghasura : c'était la forme qu'avait revêtu un démon. Toujours dans le domaine indien, mais dans des temps qui atteignent l'époque contemporaine, les Kalaś de l'Hindou-Kouch attendent au solstice d'hiver l'arrivée d'un dragon, qui doit alors être tué par le dieu Balamain (nom dans lequel la dernière partie, *in*, est ce qui reste là du nom d'*Indra*).

L'Iran a connu plusieurs histoires de dragon. Un héros, Kərəsāspa, tue un formidable dragon - après avoir tenté de faire la cuisine sur son dos ! On parle aussi d'un roi, ou un empereur, c'est la même chose, en Iran ancien, qui, pour éprouver ses fils et savoir s'ils étaient courageux, se changea en dragon pour leur faire peur !

Le légendaire ossète connaît un dragon, Rwimonn, dont le seul cri rendait malade toute la contrée ; saint Elie - qui a pris la place du dieu du tonnerre dans le Caucase - le fit hisser au ciel par les esprits célestes, et, une fois là-haut, on le dépeça à l'épée pour nourrir les âmes des défunts.

En Anatolie, les Hittites, au II^e millénaire avant notre ère, racontaient, durant la fête de Purulli, l'histoire suivante : un dragon colossal, Illuyanka, sorti de l'océan, avait réussi à vaincre le Dieu de l'orage, le grand dieu hittite ; les autres dieux, désespérés, cherchèrent une solution, et celle à laquelle on pensa consista à envoyer la jeune et belle déesse Inara auprès d'un guerrier, Hupasiya, pour l'encourager au combat. Il invita finalement Illuyanka et sa famille à un banquet, et quand tout le monde fut ivre, il décapita Illuyanka, sa femme, ses enfants, et les rejeta dans l'océan.

La mythologie des Slaves parle couramment d'un dragon, *Zmaj*, *Zmej*, énorme, ayant plusieurs têtes (trois, neuf ou douze). Dans un mythe reconstitué par V. Ivanov et V. Toporov, ce dragon, en Russie tenu pour une métamorphose du dieu Veles, se trouve sous terre, et tente de sortir pour, de là, menacer le dieu céleste ; celui-ci le repère aussitôt, et le foudroie. Dans les contes populaires russes, le dragon est fort courant, bien plus que dans les contes français, et il habite généralement près d'un pont, où un héros viendra le combattre et le tuer.

L'ancienne mythologie balte est perdue, mais elle survit partiellement sous la forme de contes. Et l'un des plus communs, en Lithuanie, répandu d'ailleurs aussi bien autour d'elle, parle d'un roi des serpents, *Žaltys*, qui épousa une mortelle, *Églé*, en eut des enfants, puis les frères de sa femme parvinrent à le découvrir et ils le massacrèrent à la faux. À la suite de quoi *Églé* transforma ses enfants en arbres, et elle-même en un autre arbre, ou en un oiseau, le coucou.

La mythologie de la Grèce ancienne parle abondamment de dragons, car c'est là le moyen le plus répandu de concevoir l'Adversaire d'un héros : c'est ainsi que le dieu Apollon, les héros Héraklès, Jason, Persée, ont combattu des monstres. Pour le premier, il n'en a résulté rien moins que son installation à Delphes. Cette ville était également appelée Pythô, et le serpent, dont un texte nous dit qu'il faisait neuf fois le tour du Parnasse de ses anneaux, a pris le nom de Pythôn. Des peintures de vases révèlent un motif que ne dit pas la littérature : parfois le héros (Jason, Héraklès) a été avalé par le dragon, et on le voit qui en sort, à mi-corps.

Les Germains parlent à la fois du grand serpent qui fait le tour de la terre, dans l'Océan, et appelé Nidhöggr, que le dieu Thórr entreprit un jour de pêcher, et ce fut en vain ; et de dragons, adversaires de héros, un nommé Fafnir, dans la légende de Siegfried, dont le sang le rendit quasi invulnérable, et un dragon anonyme, dans la *Saga de Hrólfr Kraki* : le héros Bödvar Bjarki le tue, puis le « remonte », de sorte qu'au matin son protégé le jeune Höttr peut le « tuer » à nouveau. Dans le légendaire allemand du Moyen-âge, d'autres histoires de dragons sont l'occasion, pour des chevaliers, d'accomplir divers exploits.

– si l'Italie ancienne ne parle pas de dragons - elle a perdu, dans ce que nous en connaissons (le légendaire romain) son ancienne mythologie, et l'a autant que possible évhémérisée -, le Moyen-âge montre ce pays participer au thème des saints sauroctones, et l'un des plus fameux, dans Jacques de Voragine, est saint Sylvestre, qui descendit, à Rome, un immense escalier pour aller combattre un dragon qui avait importuné la région.

– enfin le monde celtique, dont la documentation s'étend, de manière certes discontinue, de la proto-histoire à l'époque contemporaine, a figuré des têtes de dragons à l'époque de La Tène, puis parle abondamment de dragons dans le légendaire médiéval. Si, en Irlande, il s'agit surtout de combats contre eux, comme en d'autres pays qu'on a vus - mais avec cette particularité que les dragons irlandais sont de préférence sous l'eau, dans des lacs, et que c'est là que des héros les affrontent -, le Pays de Galles se singularise par une histoire remarquable d'affrontement entre des dragons de couleurs différentes. Cette histoire, d'abord (ce « d'abord » n'est pas chronologique, mais logique) racontée dans le *Conte de Lludd et Llellylys*, récit en gallois, est reprise ensuite dans le légendaire français, et versée alors au « dossier » Merlin.

Dans le premier récit, Lludd, qui règne sur la Grande-Bretagne, voit son royaume frappé de trois fléaux, et l'un des trois est un terrible cri, qu'on entend le 1^{er} mai au-dessus de chaque foyer. Ce cri était tel qu'il faisait avorter les jeunes femmes et qu'il rendait stériles plantes et animaux. Lludd consulte son frère Llevelys (dont on sait aujourd'hui qu'il s'agit du dieu Lug, tout comme Lludd est l'ancien dieu Nodons, en irlandais Nuada), et celui-ci devine que le cri est poussé par un dragon souterrain lorsqu'il est attaqué par un autre. Pour les trouver, il faut découvrir le centre exact de la Grande-Bretagne, y creuser, y mettre une grande cuve du meilleur hydromel. En effet, lorsqu'ils se battent, ces dragons s'affrontent d'abord sous terre, puis ils s'élèvent et prennent la forme de dragons dans le ciel ; enfin, ils retombent, mais alors sous la forme de porcelets, et ils tomberont donc dans l'hydromel préparé, deviendront complètement ivres et s'endormiront. Ainsi Lludd pourra les saisir et les enfermer ailleurs, dans un coffre de pierre.

C'est la seconde fois, dans le petit dossier que je traite ici, qu'il est question d'ivresse : car c'est aussi en saoulant le dragon et sa famille que Hupasiya vainc, chez les Hittites, le dragon Illuyanka.

Le thème du récit français est le suivant : Merlin est le fils d'une femme et du démon. Cette femme ignore quel est le père de son enfant. De son côté, le roi Vortigern voulait faire construire une tour, et malheureusement elle s'effondrait toujours. Ses devins lui disent que cela s'arrangera si l'on sacrifie un enfant né sans père. Les envoyés de Vortigern parcourent toute l'île, jusqu'à ce que l'un entende, parmi des enfants qui jouaient, l'un qui s'adresse à l'autre en l'appelant « le garçon né sans père ». Aussitôt le garçon est amené à Vortigern, qui explique en deux mots qu'il va le sacrifier, et pourquoi. L'enfant se met à rire, et explique à Vortigern qu'il ferait mieux de regarder sous la tour, en creusant, et il trouverait la cause de son effondrement sous les espèces de deux dragons s'affrontant. Ce qui est fait. C'est là

qu'on découvre le combat sous-terrain d'un dragon rouge et d'un dragon blanc. Vortigern exécute ses devins et prend le petit garçon comme conseiller et comme devin.

Or, le thème de l'opposition des dragons est ancien dans le monde celtique, puisque c'est précisément le motif qui se manifeste dans l'art laténien : sur les fourreaux d'épée, des agrafes, les mors, on a représenté des têtes de dragons, en général deux, et qui souvent, tournées l'une vers l'autre, paraissent s'affronter. Et il a été observé une fois sur des fourreaux d'épée laténiens de Suisse, sur une des deux têtes de dragon, des restes de pigment rouge, sur l'autre, des restes de pigments blancs.

De nos jours, le dragon rouge est le symbole du Pays de Galles.

Le lecteur attentif a peut-être remarqué que si, chez les Kalaš, le dragon est tué au solstice d'hiver, le saint qui élimine un dragon à Rome est saint Sylvestre, dont la fête est le 31 décembre. Curieuse proximité des dates. Mais, à y regarder de plus près, la coïncidence est multipliée :

- le dragon qu'affronte Bödvar Bjarki arrivait au moment de la fête de Júl, laquelle est la fête du solstice d'hiver ;

- le mythe d'Illyanka était raconté lors de la fête de Purulli, laquelle était à cheval sur la fin et le début de l'année : le récit devait donc être raconté à un moment bien proche de l'époque solsticiale ;

- les textes védiques ne disent pas à quelle date Indra abattait Vrtra ; mais, selon un verset du *Rg-Veda*, Indra combat aussi un autre être démoniaque, Vala, à la fin de l'année, et cette victoire permet de délivrer les vaches. Comme la victoire sur Vrtra a eu le même résultat, Vala doit être un doublet de Vrtra ;

- on ignore la date du combat entre le dieu céleste slave, Perun, et le dragon ; mais V. Toporov a remarqué que le nom du dragon en serbo-croate, *bädnjak*, peut se traduire par « poutre de yúl », ce qui renvoie à la même période calendaire

- enfin, l'une des légendes de sauroctonie les plus riches est celle de saint Efflam, en Bretagne, connue à la fois par une *Vita* ancienne, des chants (les *gwerzou*) et des légendes recueillies par des folkloristes. Résumons-la : Efflam, prince irlandais, devait épouser une princesse, Enora, mais, le jour du mariage, il lui explique qu'il entend se consacrer à Dieu et, donc, rester vierge. Elle acquiesce, et ils passent tous deux la nuit de noce à lire la vie de saint Alexis. Dès l'aube, Efflam se met sur un esquif et disparaît. Il aborde en Armorique, à l'endroit appelé la Lieue-de-grève, ou grève de Saint-Michel, à la limite des actuels départements de Finistère et de Côtes-d'Armor.

Là, justement, le roi Arthur se battait avec un dragon, et ne parvenait pas à le vaincre ! Efflam se met en prière, cela fournit un surcroît de force à Arthur, et le dragon est enfin vaincu. Il était sorti du Rocher Rouge, ou Grand Rocher, ou Roche-Bleu, qui coupe en deux la grève en question. Il y retourne. Maintenant, à quelle date cela se produisait-il ? Dans les textes antérieurs du XIX^e siècle, c'était à la Pentecôte - à une date, donc, bien proche de celle du récit de *Lludd et Llevelys*. Mais Anatole Le Braz a recueilli une légende, à la fin du XIX^e siècle, sur Efflam : et là, la date fournie est Noël.

Ainsi, les Indiens anciens (védiques) et modernes (les Kalaś), les Hittites, les Slaves, les Italiens, les Germains, les Celtes, expriment un remarquable accord pour placer le combat contre un dragon à l'époque du solstice d'hiver.

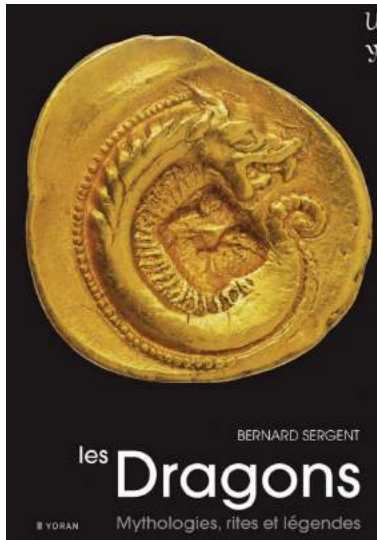
Un autre trait original de la légende de saint Efflam est que, selon une version, lorsqu'il renvoie le dragon dans le rocher d'où il était sorti, il lui donne, pour qu'il ne s'ennuie pas, un bignou ! Détail curieux, mais qui précisément a un parallèle dans le mythe hittite d'Iluyanka. En fait, c'est tout ce dernier mythe qui offre un extraordinaire parallélisme avec le mythe de saint Efflam : dans l'un et l'autre cas, un être très fort, le Dieu de l'orage d'un côté, le roi Arthur d'un autre, ne parvient pas à vaincre son adversaire et même, dans le premier mythe, est vaincu par lui ; dans les deux cas, il faut le secours d'un tiers, dans le mythe hittite le guerrier Hupasiya, qui n'est pas même un dieu, dans le second Efflam, qui n'est pas même un guerrier ; dans les deux cas, le dragon est hédoniste : Iluyanka est séduit par l'invitation à un banquet (et un banquet aristocratique hittite comprend toujours de la musique), de l'autre le dragon reçoit un bignou ; dans les deux cas, le dragon vaincu retourne exactement là d'où il était sorti : dans l'océan, selon les Hittites ; dans le Grand Rocher, selon les Bretons. Cela seul suggère un cycle périodique, et, de fait, le mythe d'Iluyanka était raconté tous les ans. Enfin, la déesse du mythe hittite s'appelle *Inara*, et la femme d'Efflam - qui l'a d'ailleurs rejoint en Bretagne - s'appelle *Enora* !

Autre rencontre étonnante : le motif de l'adultère est essentiel dans le mythe hittite, car Hupasiya était marié, et Inara se fait donc sa maîtresse. C'est finalement de qui entraînera la mort de Hupasiya. Ces motifs sont totalement absents du mythe breton. Mais saint Efflam avait une fonction dans la sociologie bretonne : il y était patron des maris jaloux ! Ils pouvaient ainsi se livrer au rite suivant : déposer à la surface de l'eau, dans une bassine, trois morceaux de pain figurant respectivement le saint, le mari et son épouse ; ces morceaux dérivent, et si le morceau représentant le saint se rapproche des deux autres, aucune trahison (de la femme !) n'est à redouter. Le rite breton renvoie directement au *mythe* anatolien. L'adultère, absent du *mythe*

breton, est au premier plan de la préoccupation du *rite*, alors qu'il est un élément central du *mythe* raconté en Purulli.

Chose remarquable, dans la *Saga de Hrólfr Kraki*, une distinction est faite entre Bödhvar Bjarki, qui est le seul à sortir du palais pour oser affronter le dragon, et les autres guerriers, les *berserkir*, qui entourent le roi Hrólfr Kraki, et qui, comme le roi lui-même, ont peur de sortir cette nuit-là. En attendant, ils banquettent. Ainsi, le mythe islandais connaît le banquet de Júl d'un côté, le meurtre du dragon d'un autre, tandis que le mythe hittite conjoint les deux événements : Illuyanka est invité à un banquet, et tué à cette occasion.

Ainsi, on l'a vu, les dragons jouent un très grand rôle, depuis l'antiquité, dans le domaine celtique ; et ces mythes du dragon du monde celtique offrent des multiples liens avec ceux d'autres peuples de langue indo-européenne, tout comme ces mythes offrent de multiples liens entre eux (et faut-il ajouter que les dragons irlandais, qu'il faut aller chercher sous l'eau, sont proches des dragons russes, qu'il faut aller combattre au pied d'un pont ; tout comme des « serpents » lithuaniens, dont le roi a son domaine au fond de l'eau).



Elmar Schenkel

Le vaisseau inépuisable. La mémoire des mythes celtiques dans la littérature anglaise

La résurgence des mythes à l'époque moderne est impensable sans un XIX^e siècle qui a redécouvert le monde mythique celto-germanique, mais aussi l'a adapté en fonction des exigences du jour, à commencer par l'exacerbation du sentiment national. À titre d'exemple, Richard Wagner a exercé son influence au XX^e siècle même dans le monde anglophone. T.S. Eliot, par exemple, se réfère à lui dans son manifeste poétique du modernisme *The Waste Land* (1922). Dans l'enchevêtrement des langues et des cultures qui caractérise ce long poème, on entend aussi chanter les filles du Rhin wagnériennes : « Weialala, leia, / Wallala, leialal » (III, 277-78). Le début du poème est déjà dédié à Wagner, cette fois *Tristan et Isolde* :

*Le vent souffle fraîchement / Vers la patrie.
Mon enfant irlandais, / Où es-tu ?* (I, 31-34)

Sans oublier les mots « Dévastée et vide la mer » (I, 42, « Öd' und leer das Meer »), par lesquels se termine la première section et commence le thème de la terre désertique.

En plus de ces allusions au monde de l'opéra de Wagner, il y a d'autres références à d'autres cercles culturels dans le poème, du sanskrit indien à Dante, à commencer par les mythes celtiques et chrétiens du cercle des légendes arthuriennes. Dans ses notes de bas de page qui informent, simulent et parodient l'érudition, Eliot fait ressortir ces connexions. Il se réfère, entre autres, au travail de l'anthropologue de Cambridge Jessie L. Weston, qui, dans son livre alors célèbre *From Ritual to Romance*, avait élaboré le symbolisme de la fertilité dans les légendes du Graal et de la Sainte Lance. Eliot donne des fragments des anciens mythes comme dans un kaléidoscope : Perceval à la cour du roi pêcheur malade, la chapelle de l'ermite, le symbolisme de l'eau de l'île d'Avalon. Rien de tout cela ne forme un cosmos cohérent sur lequel pourrait se développer une nouvelle vision celtique du monde. Il reste piégé dans le fragment et les mythes sont, pour ainsi dire, des fossiles brisés à l'intérieur. Ils pointent vers un nouveau monde, mais celui-ci ne peut pas encore être articulé. Rétrospectivement, nous savons que dans ce poème, aussi exotique, païen et étrange qu'il puisse être, on trouve le fondement du développement ultérieur d'Eliot vers le christianisme.

Eliot n'est pas le seul moderniste à redécouvrir et à redynamiser les mythes. Son ami Ezra Pound est allé jusqu'à la culture sino-japonaise pour s'inspirer, les mythes de la Méditerranée étaient déjà présents pour lui. Le roman *Ulysse* (1922) de James Joyce s'inspire de la structure de l'*Odyssee* d'Homère. Les allusions à la mythologie celtique sont dispersées çà et là, parce qu'elle lui était familière en tant qu'Irlandais. Mais le monde des légendes celtiques joue un grand rôle dans son œuvre tardive très vantée, mais peu lue *Finnegan's Wake* (1939) dans lequel – au moins au niveau textuel – il s'agit du rêve du géant irlandais et guerrier Finnegan ou Finn mac Cumail. Il a été nommé d'après la grotte de Fingal en Écosse, qui fut une destination importante pour les romantiques. La première vague celtique avait déjà traversé l'Europe au XVIII^e siècle avec Ossian de James MacPherson, qui a déclenché un véritable culte de la part de Goethe et de ses contemporains, y compris Napoléon Bonaparte. La mythologie celtique s'est révélée pour ainsi dire à l'aube de la modernité. Elle est ensuite portée dans l'ère moderne par un autre Irlandais, le poète William Butler Yeats (1865-1939), qui fut l'un des protagonistes du Renouveau gaélique, la Renaissance celtique. Dans ses premiers poèmes, il a écrit sur le monde des fées, les temps et les espaces brumeux lointains, les dons féeriques, les druides, les anciens héros de l'Irlande ou encore les femmes courageuses afin de renforcer l'identité nationale de l'Irlande face à l'oppression britannique. Dans son œuvre ultérieure, qui a été créée après la fondation de la République d'Irlande, il n'y en a plus beaucoup d'allusions. De même que les Allemands ont illustré leur sentiment national au XIX^e siècle en remettant au goût du jour les traditions germaniques, les Irlandais qui souffraient du colonialisme britannique ont renforcé leur moi collectif et individuel en glorifiant l'héroïsme, la transfiguration du passé et la mythification du présent.

Si les mythes ont été vitaux à cette époque, une génération ultérieure d'écrivains irlandais a trouvé insupportables l'héroïsme et les mythes nationalistes. Ce fut un scandale : en 1907, *The Playboy of the Western World* de John Millington Synge est joué à l'Abbey Theatre de Dublin qui joue un rôle particulièrement important dans la Renaissance irlandaise du tournant du siècle. Dans la pièce, un jeune homme qui se vante d'avoir tué son père est choisi comme le héros d'un village de la côte ouest. La honte, cependant, se déverse sur lui quand il apparaît que le crime a été inventé. Synge déconstruit la relation irlandaise à l'héroïsme et donc aux mythes qui le portent avec esprit et malice. Là où les histoires sont racontées, des contre-histoires émergent bientôt. Mais le public horrifié a boycotté la pièce.

La mythologie celtique, cependant, a vécu non seulement dans le « Fringe celtique », comme sont appelés les régions de l'Écosse, le Pays de Galles et les Cornouailles, mais aussi en Angleterre et en Amérique. Grâce à ce détour, la

mythologie celtique fait désormais partie d'une économie mondiale de l'imagination, un réseau de l'imaginaire qui s'étend sur le monde. Dans les années soixante-dix, un ami en Angleterre m'a d'abord alerté sur le roi Arthur, qui était complètement inconnu de moi jusque-là. Il y a vingt-cinq ans, dans les années 1990, j'avais peu d'étudiants pour qui Arthur, Merlin ou Excalibur représentaient quelque chose. Cela a maintenant complètement changé. Ils ont été inondés par des séries, des films, des jeux informatiques et parfois des livres en provenance du monde anglo-américain. Cela a probablement commencé avec le roman de l'Américaine Marion Zimmer Bradley *Les Brumes d'Avalon* (1982). Bradley (1930-1999), qui dans la suite a écrit une série entière de livres sur Avalon, a été la première à introduire dans les récits arthuriens une perspective féminine qui lui permet de rapprocher ces histoires chevaleresques de ses lectrices. Son approche féministe mettait en évidence les potentiels matriarcaux du mythe qui sont évidents dans des figures telles que la fée Morgane (d'où dérive le terme Fata Morgana). Bradley a été membre du néopaganisme pendant un certain temps et avait été ordonnée prêtre des catholiques gnostiques. Plus tard, elle se retourna vers l'Église épiscopale. Ses cendres ont été dispersées en 1999 dans l'un des endroits arthuriens les plus importants, Glastonbury.

Ce Glastonbury, situé dans le Somerset, en Angleterre, près de Bristol, est d'une grande importance pour les « nouveaux Celtes ». Le nouveau mouvement celtique de la fin du XIX^e siècle a donné un grand écho à la redécouverte et à la restauration de cet endroit mystérieux avec ses ruines de monastère et sa colline, le Tor, qui serait, d'après certaines sources, à l'emplacement même de l'île mythique d'Avalon. Le compositeur et socialiste d'inspiration wagnérienne, Rutland Boughton, a lancé des festivals à Glastonbury à partir de 1914, sur le modèle de Bayreuth. Interrompu douze ans plus tard, le Festival de Glastonbury a depuis les années 1970 présenté des spectacles de musique, de théâtre et de cabaret. Les plus grandes stars du monde pop se sont produites près de Glastonbury et environ 130 000 fans se rassemblent chaque année. Depuis cette date, Glastonbury est également devenu un aimant pour les hippies, le Nouvel Âge, le mouvement néo-païen, pour les nouveaux druides et les ésotérismes. Je me suis rendu là-bas moi-même à cette époque. À Coventry où j'habitais alors, des amis m'avaient fortement conseillé de visiter le mystique Glastonbury. On y trouvait des lieux liés aux sanctuaires celtiques, aux lignes géomantiques (les lignes de Ley), au cercle d'étoiles, au Graal, et même à Jésus et à son « oncle » Joseph d'Arimatha. La colline surmontée d'une tour en ruines qui surplombe la plaine aurait été un lieu de culte celtique. Un buisson d'épines au fond de l'abbaye détruite par Henri VIII aurait été planté ici par Joseph. Et c'est Jésus lui-même qui aurait amené le christianisme ici, si l'on en croit un poème de William Blake. Ici, les moines de l'abbaye ont aussi trouvé au Moyen Âge la tombe du roi

Arthur et de Guenièvre ! Il était indispensable pour les abbayes de faire périodiquement des trouvailles sensationnelles pour s'imposer contre la concurrence. En ce sens, la moitié du Moyen Âge est une contrefaçon... Non loin de l'abbaye il y a aussi une source dont l'eau est colorée en rouge. C'est dans cette source féérique que le Saint Graal aurait été caché.

Lors de ma première visite, j'ai également découvert un livre étrange : *A Glastonbury Romance* de John Cowper Powys. Le roman de 1933 est l'un des livres les plus longs de la littérature anglaise, et un critique a même admis qu'il contient la phrase d'ouverture romanesque la plus laide de tous les temps. Cela suffit à m'intriguer. Le début de son roman sinueux comprend le ciel et l'enfer, la psychologie, le cosmos et les vibrations de la Mère Terre, et pourtant ne décrit au premier degré que du retour d'un jeune homme, John Crow, dans son pays natal à l'occasion de l'enterrement de son grand-père. À peu près à la même époque, Robert Musil écrit dans son roman *L'Homme sans qualités*, avec tout un appareil de terminologie scientifique et météorologique, qu'en ce premier jour d'août 1914, le temps était beau... Cependant, là où Musil aspire à la science, Powys invoque les esprits de la nature et de la vie elle-même. Si le compositeur Rutland Boughton s'était retiré après avoir tenté de transformer Glastonbury en un deuxième Bayreuth, Powys ressuscite le projet dans la littérature et imagine dans son roman une sorte de Festival d'Oberammergau britannique. Les biographies d'un certain nombre d'individus bien trempés s'entremêlent à Glastonbury et mettent en lumière des vérités inimaginables, alors que certaines forces tentent de concilier socialisme et ésotérisme. Tout se passe comme si, à Glastonbury, les forces politiques et psychiques du monde de l'époque – communisme, fascisme, capitalisme, charisme, croyance en la rédemption, la guérison, la peur apocalyptique, la religion et les mouvements esthétiques – entraînent en collision, formant un microcosme du monde vers 1930. Dans le même temps, les forces naturelles et les forces mythiques du passé sont impliquées – Merlin, par exemple, ou le roi Arthur, les fées Morgane et Viviane, Perséphone et beaucoup d'autres cherchent à s'incarner et à exprimer ces forces d'une manière onirique en plein XX^e siècle.

Ce roman a parfois été comparé au thriller *War in Heaven* de Charles Williams (1930). Williams était membre du célèbre groupe d'écrivains d'Oxford appelé Inklings, qui comprenait J.R.R. Tolkien et C.S. Lewis. Dans le roman, le Graal est caché dans une église d'un village anglais et les forces obscures tentent de l'emporter. Le livre est un véritable voyage dans les ténèbres et le mal, dans la magie du noir et blanc, comparable aux œuvres romanesques occultes d'Arthur Machen, un celtophile lui aussi. En comparaison, les films et livres contemporains du Graal comme *Da Vinci Code* sont des « machins » inoffensifs. Williams, bien qu'anglican strict, était membre

de sociétés occultes. Son travail comprenait des romans, des essais, des critiques, de la théologie et des vers qui lui importaient le plus. Il publia deux grands poèmes arthuriens : *Taliessin Through Logres* (1938) et *The Region of the Summer Stars* (1944). Williams, éditeur et rédacteur en chef d'Oxford University Press, a également écrit un livre important sur Dante. T.S. Eliot et W.H. Auden étaient parmi ses admirateurs. Comme Inkling – ce qui signifie « encre-blob » ou « to have an inkling » – avoir des prémonitions – il a été l'un des premiers à entendre les histoires de Tolkien du *Seigneur des Anneaux*. Les Inklings se rencontraient dans un pub d'Oxford pendant les années 1920 et 1930. Ils se lisaient des extraits de leurs travaux en cours et en discutaient jusque tard dans la nuit. Si vous êtes à la recherche de traces de mythes celtiques et germaniques au XX^e siècle, vous tomberez rapidement sur l'œuvre de Tolkien. Mais cela, c'est une autre histoire.

Ces exemples montrent que les couches mythiques de sources celtiques ont été conservées dans la littérature contemporaine et continuent à les féconder. Nous pouvons supposer qu'à l'avenir aussi, les langues et les mythes anciens aideront notre culture à voir nos vies de l'intérieur.

Elmar Schenkel est professeur émérite de littérature anglaise à l'université de Leipzig en Allemagne. Auteur de nombreux livres en langue allemande, il est connu en particulier pour ses essais littéraires et pour ses récits de voyage (voir sa page sur Wikipedia). Il est en outre président du Groupe de travail de Mythologie comparée de Leipzig (Arbeitskreis für vergleichende Mythologie) dont le site – exemplaire – se trouve à l'adresse <https://www.vergleichende-mythologie.de>



ASSOCIATION DES AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

STATUTS

Article 1 — Préambule

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour nom « AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES ».

Article 2 — Objet

Cette association a pour objet de favoriser dans un esprit pluridisciplinaire le développement des recherches scientifiques sur la civilisation celtique en Europe.

Elle a pour but d'accueillir et de grouper tous les chercheurs, universitaires, enseignants, étudiants, mais aussi amateurs celtisants soucieux d'approfondir leurs connaissances sur le monde celtique sous toutes ses formes : histoire, archéologie, linguistique, mythologie, numismatique...

Elle suscite les contacts avec les collectivités territoriales et les institutions patrimoniales, les organismes de recherche, les chercheurs et les associations qui ont des objectifs apparentés et elle soutient toutes les actions utiles à la diffusion et à la publication de ces recherches tant sur le plan national qu'international. Elle en assure la diffusion auprès de ses membres et d'un plus large public par l'édition d'un bulletin de liaison et par un site internet.

Elle organise, seule ou en partenariat avec d'autres organisations ou associations, colloques, conférences, visites, expositions, excursions et voyages d'études sur le thème de la civilisation celtique.

Elle est essentiellement neutre dans le domaine politique et religieux. Sa durée est illimitée.

Article 3 — Siège social

Le siège social est fixé à Paris. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ; la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

Article 4 — Membres

L'association se compose de personnes physiques et morales. Les personnes physiques peuvent être membres adhérents ou membres donateurs. Les personnes morales membres de l'association peuvent déléguer un représentant à l'assemblée générale avec voix délibérative.

Le titre de membre donateur est attribué à toute personne ayant acquitté une cotisation égale ou supérieure au double de la cotisation annuelle.

Le titre de membre d'honneur est attribué sur proposition du conseil d'administration à des personnes éminentes ayant rendu des services importants à l'association. Elles sont dispensées de cotisation.

Article 5 — Ressources de l'association

Les ressources comprennent :

- le montant des cotisations
- les dons
- les subventions qu'elle peut recevoir
- la vente des ouvrages dont elle assure la publication ou la diffusion
- toutes autres ressources conformes à la législation en vigueur.

Il est tenu une comptabilité rigoureuse faisant apparaître annuellement un compte de résultat et un bilan.

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, fixe chaque année le montant de la cotisation.

Article 6 — Conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 7 personnes au moins et 10 au plus, choisies parmi les membres de l'association.

Le président sortant peut demander à être membre de droit du conseil d'administration avec voix délibérative.

En cas de vacance, le conseil d'administration peut pourvoir provisoirement au remplacement d'un membre et proposer sa candidature à la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des personnes remplacées.

Le mandat des membres élus au conseil d'administration est de trois ans.

Les membres du conseil sont élus au scrutin secret (sauf accord en faveur d'un vote à main levée) au cours de l'assemblée générale annuelle.

Le conseil est composé de :

- un(e) président(e)
- un(e) vice-président(e)
- un(e) trésorier/trésorière responsable de la comptabilité
- un(e) secrétaire général(e)
- un(e) secrétaire adjoint(e)
- un(e) conseiller/conseillère chargé(e) du site internet
- un(e) conseiller/conseillère chargé(e) du bulletin.

Un(e) ou deux conseillers/conseillères scientifiques sans attribution de gestion spécifique peuvent aussi en faire partie.

Les membres du conseil d'administration sont rééligibles ; leurs fonctions ne sont pas rémunérées.

Article 7 — Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an sur convocation du président ou sur la demande de la moitié de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

La présence du président et du tiers des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

En cas de besoin, le président peut convoquer une réunion exceptionnelle du conseil d'administration.

Il peut confier à toute personne de son choix une mission spécifique conforme à l'objet social de l'association.

Tout membre du conseil qui sans excuse n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

Article 8 — Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à jour de cotisation. Elle se réunit une fois par an. Un mois avant la date fixée, les membres sont convoqués par les soins du ou de la secrétaire général(e). L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

L'assemblée doit se composer du quart au moins de ses membres à jour de leur cotisation.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée de nouveau, mais au moins à quinze jours d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Le président, assisté des membres du conseil d'administration, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le ou la secrétaire général(e) rend compte de sa gestion et le trésorier (ou la trésorière) soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres sortants.

Ne devront être traitées au cours de l'assemblée générale que les questions soumises à l'ordre du jour, sauf décision unanime de tous les participants.

Article 9 — Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur demande de la moitié plus un des membres de l'association, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire suivant les formalités de l'article 8 des présents statuts.

Article 10 — Modification des statuts et dissolution

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du conseil d'administration ou du tiers des membres de l'assemblée générale qui la soumet au conseil au moins un mois avant la séance.

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

En cas de dissolution de l'association prononcée par les deux tiers des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci, et l'actif, s'il y a lieu, après acquittement des dettes et apurement des charges, sera dévolu à une œuvre de but et d'objet proches de ceux de la présente association.

Article 11 — Activités extérieures

Les membres de l'association ne peuvent se prévaloir de cette qualité pour des activités (conférences, ouvrages, articles...) extérieures au cadre de l'association sans le consentement écrit du conseil d'administration de l'association.



DU NOUVEAU SUR LES ANCIENS CELTES !

Les calendriers de parutions et d'expositions ont été bouleversés par les circonstances. Les dates ici données doivent pour beaucoup être revues. Cependant, on peut envisager, après la fin du temps de confinement, le reflourissement des manifestations et des publications celtiques.

PUBLICATIONS

Alain DEYBER et David ROMEUF, *Les derniers jours du siège d'Alesia*, Lemme Edit, décembre 2019, 21 €.

On connaît tous *Alesia*, lieu de la célèbre confrontation entre Vercingétorix et Jules César. Les historiens qui ont étudié cet épisode crucial de la guerre des Gaules ont proposé de nombreuses hypothèses pour expliquer la défaite des armées gauloises et la reddition de leur chef arverne. Si beaucoup sont sérieuses, certaines négligent les sources, quand elles ne sont pas purement fantaisistes. Cet ouvrage reprend le « dossier » sur la base des recherches les plus récentes, et nous révèle comment une éclipse de lune, survenue dans la nuit du 25 au 26 septembre 52 av. J.-C., pourrait être un élément de la défaite du chef gaulois, relativisant la victoire de César.

Maxence SEGARD (sous la dir. de), *Établissements ruraux de Gaule romaine, quelques études de cas*, Archeodunum, Infolio, 2019, 22 €.

Le monde rural en général – et les campagnes de la Gaule romaine en particulier – a longtemps été le parent pauvre de l'histoire antique. Toutefois, il ne peut y avoir de cités prospères sans un arrière-pays lui aussi florissant et bien organisé. Il ne faut jamais oublier que la civilisation romaine possède un caractère foncièrement rustique. C'est tout l'enjeu de cet ouvrage. La société Archeodunum a décidé de contribuer, à sa manière, sous la forme de cette publication scientifique, à l'enrichissement de nos connaissances du monde rural gallo-romain en publiant une série d'études concernant les fouilles qu'elle a menées au cours de ces dix dernières années en milieu rural.

LIVRES À PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Venceslas KRUTA, *L'Imagerie des anciens Celtes*, Yoran, juin 2020, 28 €.

Spécialiste de l'Antiquité celtique, Venceslas Kruta va nous offrir là un de ses livres les plus intéressants. Les symboles des Celtes ont toujours fasciné un large public. La vente de bijoux celtiques en est une preuve : la spirale, le triskell, la roue solaire, le svastika et « l'image du monde », mais aussi les animaux : le sanglier, les bovidés, les cervidés, etc. L'ensemble est complété par des notes de mythologie sur l'image que se

faisaient les Celtes de leurs propres dieux, et une étude de quelques œuvres exceptionnelles : le casque d'Agris, la cruche de Brno, le vase des taureaux de Numance, les « ombilics » de pierre ainsi que les croix celtiques de l'Irlande chrétienne.

Jacques LACROIX, *Les Frontières des peuples gaulois*, tome 1, *Grands thèmes limitrophes présents dans les noms de lieux*, Yoran, mai 2020, 19 €.

De très nombreux noms d'origine gauloise nous ont été transmis. Leur étude fournit une mine de renseignements sur les démarcations de jadis. L'ouvrage – complété par un second tome avec des cartes – analyse plus de 1500 toponymes liés aux limites antiques de territoires. Cette recherche met en lumière plusieurs types d'appellations celtiques jamais repérés. Une toponymie frontalière particulièrement riche se révèle à nous, présente en de multiples régions de France : villes, villages, lieux-dits, hauteurs, cours d'eau, forêts. Bien des noms de lieux réputés obscurs ou rapportés faussement à des noms de personnes viennent trouver une explication, comme *Arcachon*, *Argenton*, *Caen*, *Chantilly*, *l'Essonne*, *la Gironde*, *Issoudun*, *la Margeride*, *le Mercantour*, *Morgon*, *Morzine*, *l'Oisans*, *la forêt d'Othe*, *Ouessant*, *Tarascon*, *Ussel*... Ces témoins du passé aident à préciser les frontières des anciens peuples de la Gaule : Ambarres, Ambiens, Arvernes, Bituriges, Carnutes, Éduens, Lémoviques, Namnètes, Rutènes, Sénons, Séquanes... Après vingt siècles, les noms des Gaulois nous parlent toujours.

Jacques LACROIX, *Les Frontières des peuples gaulois*, tome 2, *Appellations méconnues & atlas des territoires gaulois*, Yoran, juin ? 2020, 16 €.

Historiens et archéologues peinent à restituer les limites des quelque quatre-vingt-dix peuples et peuplades de la Gaule. Les indications des auteurs antiques, la connaissance des anciens diocèses, l'examen des mobiliers archéologiques ne suffisent pas à déterminer les contours précis des territoires. Cependant de très nombreux noms de lieux d'origine gauloise nous ont été transmis. Leur étude fournit une mine de renseignements sur les démarcations antiques. Sont mis en lumière dans ce second volume plusieurs types d'appellations celtiques frontalières insoupçonnés. De nombreuses appellations de lieux viennent s'éclairer, comme *Les Andelys*, *Andrézy*, *Bonneuil*, *Dijon*, *Dinan*, *la Dive(s)*, *Gien*, *l'Isère*, *Issoire*, *Istres*, *la Juine*, *Lannemezan*, *Laon*, *Lyon*, *Meylan*, *Nanterre*, *l'Oise*, *Sète*, *Tarascon*... Des cartes permettent de restituer au final l'étendue des principaux territoires avec leur toponymie frontalière : Ambarres, Ambiens, Arvernes, Bituriges, Carnutes, Éduens, Lémoviques, Namnètes, Rutènes, Sénons, Séquanes... Le passé gaulois ressurgit à nos yeux.

Silvio LUCCISANO et Christophe ANSAR, *Alésia, l'ultime espoir*, bande dessinée accompagnée d'un important dossier pédagogique, Gallia Vetus, 98 pages, juin 2020, 19,50 €.

En 52 av. J.-C., Vercingétorix, fort de sa victoire à Gergovie ainsi que du ralliement sous sa bannière des Éduens et de leurs alliés, cherche à donner le coup de grâce à l'armée de César en l'attirant à Alésia pour lui tendre un piège. Le récit de la bataille en images et en bulles, mais un récit fondé sur les données de la recherche historique et archéologique, avec en prime, *in fine*, un riche cahier d'informations.

REVUES & MAGAZINES

La Lettre d'Ile-de-France. Mythologie en Paris et en France, n° 113 de mars 2020 (bulletin trimestriel du Groupe Ile-de-France de Mythologie Française) contient un grand article de Michel Leconte : **Un Dispatier qui tue et qui ressuscite** (pp.11-15). *On lira également un courrier d'Anastasia Ortenzio à propos du grand article de J.-P. Savignac sur Cernunnos qui fut publié dans le n° 112.*

EXPOSITIONS

« Les Sénons, archéologie et histoire d'un peuple gaulois »

Du 29 février au 31 décembre 2020, Musée de Préhistoire d'Île-de-France, Nemours (ouvert tous les jours sauf le mercredi matin et le samedi matin, 10 h – 12 h 30 et 14 h – 17 h 30, 5 €).

À la lumière des découvertes archéologiques de ces dernières décennies, l'exposition, réalisée par un chercheur de qualité : Luc Baray, présente toutes les facettes de ce peuple gaulois. Cela à partir des vestiges de leurs habitats et de leur culture matérielle en général, mais aussi à travers l'évocation haute en couleur de leurs croyances religieuses et de leurs pratiques funéraires. Un bel ensemble, accompagné d'un superbe catalogue d'exposition de 384 pages. Idéal pour tous ceux qui n'auraient pu voir l'exposition présentée à Sens de mai à octobre 2018.

« *Intaranum* [Entrains-sur-Nohain], échos d'une ville romaine »

Jusqu'au 15 novembre 2020, Musée d'Art et d'Histoire Romain-Rolland de Clamecy (Nièvre) (ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tous les jours sauf le mardi, et fermé le lundi du 15 mars au 30 avril et du 1^{er} octobre au 15 novembre).

Entrains-sur-Nohain est, au début de notre ère, l'une des agglomérations régionales les plus importantes, plus grande que celle d'Auxerre. Les fouilles réalisées de 2008 à

2015 par l'Inrap ont confirmé la richesse du site. Les découvertes montrent que la cité s'est développée aux I^{er} et II^e siècles grâce à l'artisanat du fer, travaillé dans un quartier de forgerons longeant une voie romaine. Le nombre de forges et l'abondance des résidus révèlent une production presque industrielle, qui dépasse largement les besoins de la localité. Au II^e siècle, les ateliers de forgerons sont remplacés par des maisons bâties en pierre. D'abord modestes et standardisées, certaines s'agrandissent et s'embellissent au fil de l'enrichissement de leurs propriétaires, qui les dotent de peintures murales imitant le marbre, d'installations balnéaires, de bassins et de statues. L'une de ces demeures (ou bien bâtiment public) s'est ornée d'un plafond en stuc, le plus complet qui ait été mis au jour en France. Grâce à une scénographie très évocatrice, le visiteur est invité à déambuler dans les rues antiques d'Entrains ; il pourra ainsi passer de la forge à l'auberge, traverser un jardin ou entrer dans une de ces demeures aux décors reconstitués.

« Celtes, un millénaire d'images »

Du 29 mars 2020 au 10 janvier 2021, Laténium, parc et musée d'archéologie de Neuchâtel, espace Paul-Vouga, Hauterive (ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10 h à 17 h, entrée 9 francs suisses).

Avec ses objets ornés de décors curvilignes, ses formes en mouvement et ses perspectives éclatées, l'art celtique s'épanouit à l'époque de La Tène, dès le V^e siècle avant notre ère. Ses motifs et ses figures vont activer les récits, les mythes et les légendes de ces sociétés orales. Bijoux, armes, figurines, instruments rituels, statuaire, monnaie et vaisselle : l'extraordinaire variété des supports de l'art celtique montre que l'imaginaire, le surnaturel et le merveilleux imprégnaient toutes les sphères d'activité de ces populations. L'art celtique manifestait un enchantement du quotidien. Avec le prêt exceptionnel de très riches collections d'art celtique, dans le cadre d'un partenariat avec le Musée archéologique de Munich.

« D'Alésia à Rome, l'aventure archéologique de Napoléon III »

Du 29 mars au 13 juillet 2020, Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye (ouvert de 10 h à 17 h tous les jours, jusqu'à 18 h les samedis et dimanches ; fermé le mardi ; entrée 6 €. Catalogue 30 €).

Dans le courant du XIX^e siècle, l'archéologie se retrouve au cœur de nouveaux enjeux tant politiques que scientifiques. D'une part, les États européens concourent pour s'approprier la connaissance des cultures disparues et construire leur identité nationale. D'autre part, s'ouvrent de véritables chantiers de fouille qui mobilisent des techniques nouvelles et des outils novateurs. Emblématiques de ce double mouvement, les fouilles archéologiques entreprises à l'instigation de Napoléon III

adoptent une démarche bien différente de celles menées par les « antiquaires » du siècle précédent. Très liées à la personne de l'empereur, elles constituent une véritable épopée archéologique à l'échelle de l'Europe et du bassin méditerranéen, en Grèce, en Italie ou en Orient. L'impulsion est donnée depuis la France par la rédaction de l'*Histoire de Jules César*. Napoléon III entend marcher sur les traces du conquérant romain et la Commission de Topographie des Gaules est officiellement investie en juillet 1858. L'exposition a pour objectif de retracer l'histoire de collections aujourd'hui dispersées dans des institutions de natures diverses (bibliothèques, musées, fonds privés et écoles d'art). En réunissant ce corpus, elle espère retracer le déroulement des fouilles que Napoléon III a entrepris dans les pas des Césars, tout en proposant une nouvelle approche qui questionne le rôle de la photographie et des méthodes d'enregistrement dans ce programme archéologique.

MUSÉES

À **Saint-Gençe (Haute-Vienne)**, localité qui fait partie de la communauté d'agglomération de Limoges, ouverture depuis le 29 novembre 2019, dans l'ancienne mairie, d'un petit « **Musée de la Cité des Lemovices** ». Saint-Gençe fut peut-être, avant Limoges, la capitale économique des Lémoviques. Témoignent de son importance passée amphores vinaires, poteries et autres objets du quotidien, pour la première fois exposés. Musée ouvert chaque premier dimanche du mois et pendant les vacances scolaires.

LIBRAIRIES

Mauvaise nouvelle : la maison d'édition Acte-Sud, qui l'avait ouverte après deux déménagements précédents, a décidé de fermer définitivement la **librairie Picard & Epona**, 18 rue Séguier Paris 6^e, le 31 mars prochain. Elle constituait pourtant un véritable patrimoine à Paris. La vente d'ouvrages continuera cependant via le site internet <https://www.librairie-epona.fr/> et le bulletin « Archéologie Quoi de Neuf ? ».

CONFÉRENCES

La Société belge d'Études celtiques (SBEC) fait savoir que sa Journée thématique « Quand les Celtes se prennent la tête : la mutilation des ennemis chez les Celtes... » est reportée au 12 septembre 2020. Lieu : Bruxelles.

inscriptions auprès de greta.anthoons@sbec.be
informations et programme <http://www.sbec.be>

Le Groupe Île-de-France de Mythologie Française organise le mercredi 14 octobre 2020 une conférence sur le thème : « Le bestiaire celtique » par Laurent OLIVIER, Conservateur Musée de St Germain en Laye. Pour confirmation de la date ou report éventuel : se reporter au site <https://lamythologue0.wixsite.com/mythologiefrancaise/>

VOYAGES

Le premier projet de l'association Keltia Découvertes en partenariat avec l'association Basilis devait avoir lieu du 19 au 22 mai 2020 sur les traces de l'homme des glaces, de Trente et du Val Camonica.

Contactez Keltia Découvertes afin de savoir quand ce voyage sera reporté.

email : contact.keltiadecouvertes@gmail.com

SITES INTERNET

Dans la revue en ligne NMC Nouvelle Mythologie Comparée, Patrice Lajoie fait la critique d'un grand article de Daniel Gricourt et Dominique Hollard : « Les bornes du Nouvel An gaulois et leur héritage médiéval : la Saint-Denis (9 octobre) et la Sainte-Catherine (25 novembre) » qui a été publié dans Mémoires du Cercle d'Études mythologiques, XXIX, 2019, 108 p.

<http://nouvellemythologiecomparee.hautetfort.com/archive/2020/04/24/review-memoires-du-cercle-d-etudes-mythologiques-xxix-6232730.html>

Enquête aux confins des pays celtés (Lemme Edit).

Vous pouvez voir sur le site You Tube en tapant :

https://youtu.be/3e7Q_-CJE7c

une vidéo d'une dizaine de minutes où Jacques Lacroix présente son dernier ouvrage.

Découverte du site Arkeo Topia® dont l'objectif est de fournir un référentiel non seulement de résultats de fouilles, mais aussi de toutes les innovations aussi bien théoriques qu'applicatives qui existent en archéologie et de diffuser ces nouveautés au plus grand nombre dans le monde. L'archéologie n'est plus un domaine spécifique réservé aux passionnés de vieilles pierres, elle associe les méthodes d'une recherche exigeante aux technologies les plus récentes et ses problématiques sont au cœur de la vie quotidienne avec notamment les politiques d'aménagement du territoire, mais aussi avec le besoin de connaissance de leurs

racines des peuples. Les AEC peuvent contribuer à renforcer la vision « celte » d'une initiative qui nous semble de bon aloi en lui communiquant nos activités. (<https://www.arkeotopia.org/fr/>)

ACADEMIA

La page de notre association sur academia.edu « *carantoi celticon uercantalon* » obtient une plus large audience (23 « Follower » et 1325 « views »). Vous y trouverez 29 articles et présentations de Venceslas Kruta, Jean Haudry et Jacques Lacroix. Les articles d'autres scientifiques présentés sur le « mur » ou accessibles par recherche thématique permettent de se faire une idée précise des recherches actuelles dans notre domaine. Quelques exemples en français :

S. Verger : « La place de l'Aube dans les réseaux d'échanges entre l'Europe tempérée et la méditerranée VIIe-Ve SIÈCLE av. n. È. » - 2018

D. Hollard : « Controverse sur Les Jumeaux divins dans le Festiaire celtique » - 2019

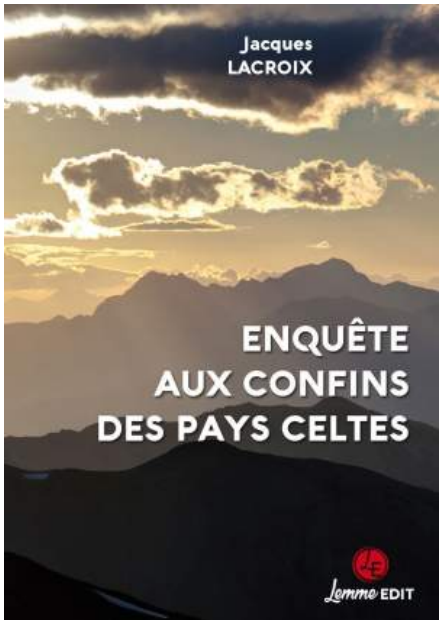
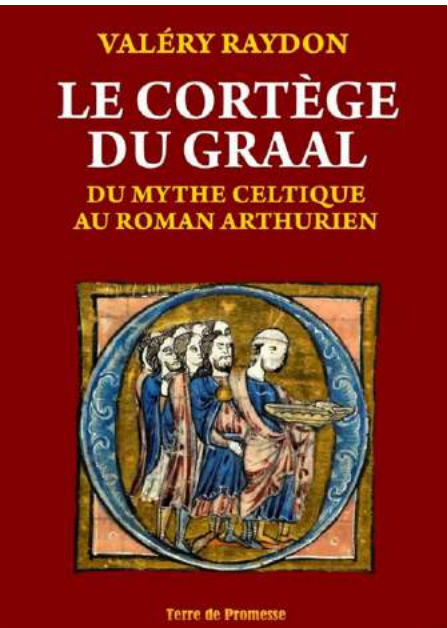
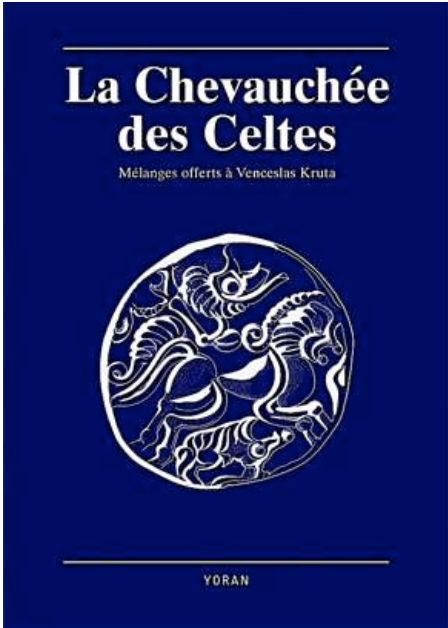
Marie-Anaïs Janin : « Sources littéraires antiques et documentation épigraphique : regards croisés sur la langue gauloise en Gaule de l'Est » - 2019

COMPLÉTEZ NOS INFORMATIONS

N'hésitez pas, chers membres des AEC, à nous faire part de vos informations, de vos découvertes, de vos coups de cœur celtiques ! Contactez-nous par tous les biais ! Au numéro suivant, nous pourrions les répercuter !



Stèle du Cernunnos de Vendoeuvres (Indre)
Dessin de G. Poitrenaud



Voir les Abonnements de soutien sur <http://www.keltia-magazine.com/categorie-produit/abonnement-keltia/>

Keltia Magazine

n°54

été 2020 5,90€



Au sommaire :

Les grandes dames de la mythologie celtique :

Kigva, Cigfa, Kicva,

Bernard Sergent

Le fondateur de la philosophie celtique nous a quittés,

Fabien Régnier

En mémoire de Culloden,

Claudine Glot

Coups de feu dans les Glens,

Jean-Paul Rebattet

Lí Ban : sirène du *sidh* et sainte chrétienne,

Lucie Béout

La toponymie sacrée des Celtes. Comment les croyances

Jacques Lacroix

des anciens Celtes se sont inscrites dans les noms de lieux,

Philippe Walter

Les nourritures celtiques de la Saint-Martin : le porc,

Nathalie Ginoux

Un sanctuaire celtique plein de promesses,

Fabien Régnier

Hommage à Venceslas Kruta,

Romain Plichon

Vivre avec les Celtes à *Samara*,

Fabien Régnier

Vous avez dit Yamnayas?

Le prochain colloque Keltia sur la religion celtique

La maison d'édition Label LN, Ploudamézeau, (editions-label-ln.com , label.ln@free.fr,) vient de procéder à une nouvelle édition, révisée, 340 p., de

Philippe Jouët

TRIADES, BARDES ET DRUIDES
dans l'histoire et l'imaginaire
Études sur le renouveau celtique du XV^e au XVIII^e siècle

« Découverte des textes antiques, attention portée aux langues et aux patrimoines populaires, celtomanies, créations et captations d'héritage, sursauts patriotiques pré-romantiques, analyses lucides, fantasmes, composent un paysage où l'on a du mal à s'orienter. Le lecteur est guidé dans ce labyrinthe : "Gaule mythisée" de la fin du Moyen Âge, "bosquets" druidiques, filiations supposées, triades anciennes et récentes, alphabets prétendus végétaux, syncrétismes flous de la Grande-Bretagne prémoderne... Entre autres sujets est étudié le célèbre *Barddas* de Iolo Morganwg dans le contexte de l'Europe du XVIII^e siècle. Dans un autre genre, ses *Triades* exposent la doctrine des cercles de l'existence, *Anwn*, *Abred*, *Gwynfyd*. Toutes sont passées au crible. Quelle est la part héritée de ce discours ?

Particulièrement, la fin du XVIII^e siècle et le XIX^e voient le réveil des nationalités et l'exigence de dignité linguistique et sociale. Le bardisme rénové participe à ce mouvement, rompant parfois avec le conformisme ambiant. On discute ici sans complaisance des intuitions et des errements passés en les replaçant dans le cadre intellectuel et moral de l'époque. Leurs prémices et leur développement font l'objet d'un exposé référencé. On montre la raison, les limites et l'intérêt de ces tendances. »

*La journée d'Étude sera reprogrammée dans l'année (2020-2021).
La date sera communiquée dès que possible.*

Matinée : « La langue gauloise »

Xavier Delamarre	L'importance de l'étude des noms propres pour la connaissance de la langue gauloise
Albin Jaques	Aperçu de l'onomastique celtique de l'Helvétie antique
Jacques Lacroix	Nommer les frontières chez les Celtes
Pierre-Yves Lambert	Ce que nous ont appris les dernières découvertes sur la langue gauloise

Après-midi : « Le temps retrouvé des Celtes »

Philippe Jouët	Textes mythologiques : images et méthodes
Christophe Maniquet	Le trésor archéologique de Tintignac
Valéry Raydon	Le roi pêcheur et son modèle mythologique celtique

Grande salle de la
Maison des Mines & des Ponts & Chaussées
270 rue Saint-Jacques - 75005 Paris
Métro Port-Royal ou Luxembourg

Dès que la date de report sera connue, il y aura nécessité à s'inscrire rapidement en raison des places limitées.

Gratuit pour les adhérents . Chèque aux AEC de 20 euros par personne pour les non-membres.

ou virement (avec nom, prénom) avec pour ordre AEC

BIC : PSSTFRPPPAR (la banque postale)

IBAN : FR30 2004 1000 0115 4391 3X02 060

BULLETIN n°75 – 2020

AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES



Les membres des AEC sont invités à participer à la rédaction du bulletin.
Pour proposer au comité de publication un article ou un compte rendu
de lecture, de visite, d'exposition ou de découverte archéologique,
adresser votre texte à AEC c/o Gérard Poitrenaud
7 rue de la Place – 11220 Labastide en Val
Courriel : gerard.poitrenaud@orange.fr

Internet : sites.google.com/a/etudesceltiques.com/aec/
Actualités, annonces, documents, expositions, etc.
Consultation des anciens Bulletins.

www.academia.edu :
Carantoi Celticon Vercantaloni - Amis des Études Celtiques
avec des contributions scientifiques sur les Celtes.

UN NOUVEL ESSAI